



Président : M. INSANALLY
(Guyana)

La séance est ouverte à 10 h 40.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) :

Je tiens à m'excuser de mon retard, mais les membres de l'Assemblée savent que le Secrétaire général et moi-même devons nous acquitter d'obligations protocolaires. J'encourage les membres à persévérer dans leur ponctualité.

Allocution de M. Islam A. Karimov, Président de la République d'Ouzbékistan

Le Président (*interprétation de l'anglais*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Ouzbékistan.

M. Islam A. Karimov, Président de la République d'Ouzbékistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République d'Ouzbékistan, S. E. M. Islam Karimov, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Karimov (*interprétation du russe*) :

Puis-je me permettre d'exprimer ma gratitude, car c'est pour moi un honneur que de représenter pour la première fois, en qualité de chef d'Etat, le pays indépendant d'Ouzbékistan à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Pour nous, l'ONU est une institution unique pour la discussion et le règlement des plus importantes questions

auxquelles sont confrontés tous les Etats et toutes les régions, ainsi que la communauté mondiale dans son ensemble. L'ONU symbolise la bonne volonté des nations de vivre en paix, et cette entente est un signe clair des progrès spirituels accomplis par l'humanité. A une époque de transformation historique radicale et d'interdépendance croissante dans le monde moderne, la signification et le rôle de l'ONU sur le plan mondial en font de plus en plus un instrument politique mondial pour l'examen et le règlement de problèmes humains communs.

L'Ouzbékistan indépendant, reconnu par tous les Etats, est maintenant devenu un Membre à part entière de l'ONU. Des ambassades de nombreux pays et des bureaux de diverses institutions internationales ont été ouverts dans la République. Je me félicite des activités fructueuses du Bureau des Nations Unies en Ouzbékistan, dont la création découle de l'initiative personnelle du Secrétaire général, M. Boutros-Ghali.

J'aimerais saisir cette occasion, au nom de mon peuple et du Gouvernement de l'Ouzbékistan, pour exprimer ma sincère gratitude aux Nations Unies et à tous leurs Etats Membres pour avoir reconnu et appuyé l'indépendance de mon pays.

L'Ouzbékistan, avec sa population de 22 millions d'habitants, constitue l'assise à la fois géographique et politique de l'Asie centrale. Une des plus anciennes civilisations du monde a émergé dans la région, et cette terre a été traversée par la Grande Route de la soie. L'histoire de mon peuple est ancrée dans le plus lointain passé, et remonte à plus de 3 000 ans. Des empires et des royaumes jadis prospères dans les anciens territoires de Touran, de Transoxanie et du Turkistan ont eu une influence marquée sur le développement de la culture mondiale.

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178A, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un rectificatif récapitulatif.

Distr. GENERALE

A/48/PV.6
11 octobre 1993

FRANCAIS

Les villes de Tachkent, Samarkand, Boukhara et Khiva étaient connues loin à la ronde depuis des temps immémoriaux et ont entretenu des liens commerciaux de la Chine à l'Espagne et de l'Europe à l'océan Indien. Ces villes étaient renommées pour leur architecture magnifique et ont attiré des penseurs, des savants et des artistes exceptionnels du monde entier. Le grand Tamerlan a fait de Samarkand la capitale de son empire et il a été un grand mécène pour les savants, les philosophes, les architectes, les poètes et les musiciens. Les valeurs spirituelles, intellectuelles et esthétiques ont eu un effet profond sur la culture et le mode de vie traditionnels de notre peuple. Nous sommes fiers de notre histoire et nous vénérons la mémoire de nos ancêtres, ces grands penseurs de l'Est : Al-Bukhari, Al-Termezi, Ahmad Yassavi, Bahaudin Naqshbandi, Al-Kworazmi, Beruni, Avicenna, Nawai, Ulugh Beg et beaucoup d'autres qui ont fourni une contribution inestimable à la civilisation mondiale.

En déclarant son indépendance, l'Ouzbékistan entre maintenant dans une ère de renaissance spirituelle et intellectuelle et de transformation dans les domaines économique, politique et social. Nous avons commencé à édifier une société démocratique, légitime et séculaire avec une économie de marché libre et un système efficace de bien-être social. La population d'Ouzbékistan s'entend sur la nécessité, les orientations et les modalités du développement des institutions politiques, et le processus de démocratisation progresse de façon sensible. La nouvelle Constitution de la République d'Ouzbékistan, adoptée en décembre dernier, a été très bien accueillie par les experts internationaux indépendants et satisfait aux critères essentiels d'une constitution démocratique tout en garantissant tous les droits de l'homme et les libertés fondamentales des citoyens. Des élections générales libres et pluralistes ont été tenues pour la sélection du chef d'Etat et du parlement, et le système multipartite continue à prendre de la vigueur.

Notre peuple a retrouvé sa liberté après plus d'un siècle d'oppression et il peut maintenant choisir son propre destin, développer sa culture et favoriser sa propre renaissance spirituelle. La République, habitée par des gens appartenant à plus de 100 nations et nationalités, fournit à tous les groupes ethniques un large éventail de chances égales de développer leurs cultures, leurs traditions et leurs langues nationales. Nous sommes fiers de ce que, malgré les difficultés de transition, l'Ouzbékistan a été capable de préserver la stabilité politique, la paix et l'accord ethnique.

La République d'Ouzbékistan est un pays au grand potentiel, aux ressources naturelles uniques et à l'avenir prometteur. Environ la moitié de sa population a moins de 18 ans. Elle est le troisième producteur mondial de coton, le huitième pour l'extraction de l'or, le dixième dans la

production de cuivre, et elle se retrouve dans les premières positions s'agissant des filons de métaux précieux et des matières premières stratégiques. L'Ouzbékistan dispose d'énormes ressources énergétiques et a beaucoup à offrir au commerce mondial. Il a une longue tradition dans les domaines de l'artisanat, du commerce et de l'agriculture et s'avère un pays de premier plan pour le tourisme. La République a un grand potentiel dans les domaines scientifique, intellectuel et spirituel. Les recherches menées par nos scientifiques dans les domaines des mathématiques, de la physique et de la biologie se sont acquies une renommée qui s'étend bien au-delà de la région. Mais notre principale richesse est notre peuple ouvert, travailleur, accueillant et fier, reconnu pour son sens de l'honneur et de la dignité.

L'Ouzbékistan libre a choisi sa propre voie pour réformer sa société et a élaboré son propre modèle de transition vers une société démocratique et une économie libre. En même temps, nous sommes parfaitement conscients que la République - qui auparavant a servi de réservoir de matières premières pour l'ancienne Union soviétique, y exportant des matières premières bon marché et en important des produits finis de piètre qualité - avec une économie hypertrophiée et un environnement dévasté peut difficilement s'attendre à surmonter instantanément la situation dont elle a hérité. Compte tenu du taux de natalité élevé, de graves problèmes de chômage et de difficultés financières considérables, on peut s'attendre à ce que le développement économique et spirituel devance la transformation politique. Nous devons instaurer des bases juridiques solides, éduquer les gens à vivre dans une société respectueuse des lois, encourager la tolérance de points de vue divers et d'opinions diverses, et, plus que tout, changer la mentalité des gens dont le cadre de référence a été influencé par le système administratif et totalitaire de distribution des ordres dans lequel nous avons vécu pendant ces 74 dernières années.

Toute autre approche, ou toute accélération irrationnelle des événements pourrait conduire à des conflits et à l'affrontement civil dans de nombreux pays de l'ancien camp socialiste. Comme nous l'avons vu, de telles méthodes d'approche ont conduit à l'affrontement civil, aux conflits interethniques et à une prolifération accrue des problèmes, plutôt qu'à leur solution, et elles pourraient aller jusqu'à discréditer la notion même d'une économie de marché libre et d'une réforme démocratique. Cela peut ressortir à l'évidence des exemples de plusieurs pays qui traversent actuellement une étape très difficile de leur histoire. Il est devenu évident aujourd'hui qu'il n'y a pas de modèle universel de développement social et économique qui puisse être également acceptable pour tous les pays. Il ne semble subsister aucune différence philosophique marquée entre les concepts orthodoxes du capitalisme et du socialisme. Le

besoin s'est manifesté d'élaborer une pensée nouvelle et libre exempte d'endoctrinement idéologique, qui mettrait au jour l'entière diversité des modalités et des moyens utilisés pour effectuer la transition de chaque pays vers une condition entièrement nouvelle.

Compte tenu de la situation, de la mentalité et des traditions du peuple d'Ouzbékistan, nous avons établi cinq principes pour notre réforme. Premièrement, nous avons proclamé la priorité de l'économie sur la politique et le retrait de l'idéologie des relations économiques internes et externes. Deuxièmement, nous estimons que l'Etat doit jouer le rôle de réformateur et agent principal de la transformation démocratique dans notre République pendant la période de transition. Troisièmement, nous proclamons le maintien du droit et de l'ordre et la suprématie du droit. Quatrièmement, nous croyons qu'il est d'une importance exceptionnelle de disposer d'une politique sociale solide pour protéger les intérêts de tous les citoyens, en particulier les plus défavorisés, et de ceux qui ont besoin de l'appui du Gouvernement. Enfin, nous croyons que la transition vers des relations de libre marché devra s'effectuer graduellement, progressivement. Comme le dit si bien un dicton populaire de mon pays : "Il ne faut jamais démolir la vieille maison avant d'en avoir construit une nouvelle."

La stabilité sociale et la sécurité de l'Etat sont des facteurs vitaux dans la réforme démocratique. Sans elles, il est pratiquement impossible de régler tout autre problème. L'Ouzbékistan a résolument et logiquement appuyé la sécurité et la stabilité dans toutes les régions, en particulier dans la nôtre, l'Asie centrale. Les caractéristiques spécifiques de notre région et de sa situation géopolitique sont telles qu'une évolution négative pourrait déclencher une instabilité mondiale. Il suffit de dire qu'environ 60 millions de gens associés à de nombreux - et je souligne, de nombreux - groupes ethniques et religieux habitent en Asie centrale. Des armes nucléaires et classiques d'une force de destruction formidable ont été accumulées dans la région et toute violence pourrait entraîner des désastres d'une magnitude imprévisible.

A ce sujet, il n'est pas possible d'éviter de parler de la situation au Tadjikistan et à la frontière tadjiko-afghane. Si les intérêts politiques des parties concernées sont discutables, il ne fait toutefois aucun doute que le conflit sanglant au Tadjikistan résulte de l'action illégitime tentée par une des parties pour s'emparer du pouvoir par la force des armes et l'intimidation et pour le conserver sur la base d'une ingérence matérielle et idéologique constante de l'extérieur. Il en résulte que de nombreuses forces politiques et différentes parties de la population sont maintenant impliquées dans ce conflit armé. En outre, ce conflit s'est internationalisé du fait que l'appui financier et logistique accordé aux unités combattantes antigouvernementales en

matière d'équipement militaire et de centres d'entraînement avait sa source à l'extérieur des frontières du Tadjikistan.

Le Gouvernement de l'Ouzbékistan est préoccupé par la poursuite du conflit au Tadjikistan et à la frontière tadjiko-afghane, principalement parce que, pendant des siècles, les peuples d'Asie centrale ont été unis par des liens économiques, spirituels et culturels étroits. A l'heure actuelle, il n'existe pas de véritables frontières, au sens habituel du terme, entre les pays de la région. C'est pourquoi tout déclenchement d'un conflit pour des motifs strictement géographiques risque d'affecter la région tout entière.

Nous sommes également préoccupés par l'accumulation incontrôlée d'armes modernes en quantités énormes. D'où viennent-elles et qui arme les extrémistes et les terroristes? Que fait la communauté mondiale et que devrait-elle faire pour empêcher le flot d'armes déversé dans des zones de conflit fratricide? Ces problèmes brûlants, qui touchent des millions de personnes et des nations entières, attendent toujours une solution.

Le problème des réfugiés tadjiks est devenu extrêmement grave à mesure que le conflit s'aggrave. Des dizaines de milliers de gens pacifiques ont été obligés de quitter leur foyer. L'Ouzbékistan envoie des denrées alimentaires, des médicaments et autres biens indispensables au Tadjikistan; il encourage également le retour des réfugiés et appuie le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés dans la distribution de l'aide humanitaire.

L'Ouzbékistan condamne résolument l'extrémisme, le terrorisme, le fanatisme religieux et l'intégrisme sous toutes leurs formes. Il préconise le règlement pacifique des conflits par des moyens politiques, la tenue de négociations entre les parties opposées et la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats souverains; et il est disposé à accorder une assistance humanitaire accrue au peuple tadjik, principalement aux réfugiés qui reviennent d'Afghanistan. Au début du conflit au Tadjikistan, l'Ouzbékistan a attiré à deux reprises l'attention du Secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, sur la nécessité urgente d'un examen approfondi de la situation et de son règlement dans le cadre de l'ONU.

Nous sommes reconnaissants à l'ONU et au Secrétaire général d'avoir réagi rapidement aux préoccupations que nous avons exprimées et de leurs efforts visant à régler le conflit. Nous croyons que la communauté internationale appréciera à sa juste valeur cette contribution à la paix. Une mission de l'ONU dirigée par M. Kittani, Représentant spécial du Secrétaire général, a vu ses efforts dans la région bien récompensés. A notre avis, les données recueillies par la mission ont permis de tirer des conclusions objectives

quant à la nature et aux éléments moteurs du conflit lors d'une séance du Conseil de sécurité de l'ONU.

Néanmoins, peu de chose permet de dire aujourd'hui qu'une attention suffisante est accordée à la situation qui prévaut à la frontière tadjiko-afghane, compte tenu de la situation actuelle au Tadjikistan et en Afghanistan. Nous n'avons pas compris l'ampleur actuelle et potentielle de ce conflit ni ses conséquences dévastatrices pour le monde. J'aimerais saisir cette occasion pour demander aux participants à cette session de l'Assemblée générale d'exprimer les opinions constructives qu'ils pourraient avoir sur les moyens de régler ce problème.

L'Ouzbékistan se féliciterait de la convocation d'un séminaire permanent de l'ONU sur la sécurité, la stabilité et la coopération en Asie centrale. Tachkent, ville qui, par tradition, a toujours œuvré pour la paix et qui est imprégnée d'esprit de coopération internationale et d'entente ethnique, est prête à accueillir ce séminaire. Conformément à l'Article 52 de la Charte des Nations Unies, les parties concernées pourraient débattre, dans le cadre du séminaire de l'ONU, des possibilités de création d'un système efficace de sécurité régionale en Asie centrale.

Un tel système pourrait envisager l'adoption de mesures en faveur du maintien et du rétablissement de la paix en cas de conflits et de guerres, y compris des sanctions collectives de nature diplomatique, financière, économique et autre contre ceux qui, comme aujourd'hui, s'aventureraient à violer la paix et les frontières existantes, et offrir à l'ONU des recommandations sur l'établissement de la stabilité et d'une paix durable dans cette région.

L'Ouzbékistan appuie l'idée d'un nouveau rôle pour l'ONU en tant qu'institution mondiale chargée de garantir la sécurité sur terre, idée avancée par le Secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, dans son "Agenda pour la paix" (A/47/277) et qu'il a exposée le 31 janvier 1992 devant le Conseil de sécurité. Nous invitons le Secrétaire général à se rendre en Asie centrale et notamment en République d'Ouzbékistan. Je suis certain que l'autorité de l'ONU et du Secrétaire général permettrait d'empêcher une évolution négative des événements dans la région.

Dans l'"Agenda pour la paix", M. Boutros Boutros-Ghali attache beaucoup d'importance à la diplomatie préventive dans le monde actuel, opinion que nous partageons complètement. Du haut de cette noble tribune internationale, j'exhorte l'ONU à travailler plus énergiquement encore au rétablissement de la paix, notamment dans les zones d'émergence de conflits.

On doit malheureusement reconnaître que, très souvent, des institutions internationales faisant autorité réagissent à

des situations conflictuelles non pas - en langage imagé - lorsqu'elles sentent la fumée, mais seulement après, lorsque l'incendie a déjà éclaté et qu'il est presque impossible de l'éteindre. Pour prévenir l'escalade des conflits, la communauté internationale devrait abandonner le rôle d'observateur passif qu'elle a joué si souvent et agir plutôt en pacificateur actif.

A cet égard, il serait opportun de créer, sous la gouverne du Conseil de sécurité de l'ONU, un groupe spécial qui serait chargé d'analyser et d'annoncer l'apparition de conflits internationaux afin d'élaborer rapidement des recommandations à l'intention du Conseil de sécurité, d'autres organes de l'ONU et de la communauté mondiale de façon que les mesures nécessaires puissent être prises.

Les réalités du monde actuel démontrent que la sécurité d'un pays ne peut être garantie aux dépens d'un autre Etat et que la sécurité régionale ne peut être considérée indépendamment de la sécurité mondiale. C'est pourquoi l'Ouzbékistan est en faveur de l'élimination complète des armes nucléaires. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires doit devenir un instrument plus efficace, nullement limité dans le temps. Notre république participera activement aux négociations préliminaires en vue de la préparation d'une conférence sur la prorogation de ce traité. L'Ouzbékistan est un fervent partisan d'une proclamation faisant de l'Asie centrale une zone exempte d'armes nucléaires.

Nous sommes aussi fermement résolus à tenir des négociations sur la signature de la Convention sur les armes chimiques. L'Ouzbékistan estime que nous avons besoin d'un contrôle international sur la prolifération des armes chimiques et bactériologiques en Asie centrale.

J'aimerais particulièrement attirer l'attention, entre autres questions hautement prioritaires, sur la question de l'intensification de notre effort commun contre le trafic de drogue. Nous aimerions voir se créer une coopération à grande échelle dans la lutte contre ce fléau, cette mort blanche. Ce n'est un secret pour personne qu'un fort pourcentage de la drogue consommée dans le monde est produite et transportée en Asie centrale. La concentration du trafic de drogue dans une seule région est pour la communauté mondiale un motif suffisant pour qu'elle axe ses efforts sur l'élimination de cet horrible commerce. L'Ouzbékistan est disposé à coopérer dans ce domaine avec

tous les pays et organisations intéressés. Nous nous féliciterions de la création, sous l'égide de l'ONU, d'une commission régionale de l'Asie centrale aux fins de la coordination des efforts réalisés conjointement dans la lutte contre le trafic de drogue.

Nous souhaitons également que l'Organisation des Nations Unies joue un rôle plus grand dans le contrôle efficace de l'environnement et dans la prévention des désastres écologiques mondiaux, et nous sommes prêts à faciliter par tous les moyens la mise en place de cette noble mission.

Comme tant de régions de la planète, l'Asie centrale connaît un désastre écologique sans précédent. Tout d'abord, il y a avant tout la tragédie de la mer d'Aral. Ces dernières années, elle a perdu les deux tiers de son volume d'eau, sa nappe phréatique a baissé de moitié et ses côtes se sont retirées de 80 kilomètres, le contenu en sels minéraux a quadruplé, deux millions d'hectares de terre arable se sont transformés en désert et des tempêtes de sable font rage à des distances de plus de 300 kilomètres de là. Tout cela affecte défavorablement les conditions sanitaires de la région. Compte tenu de ses conséquences écologiques et socio-économiques, le problème d'Aral, d'après les experts de l'ONU, est l'une des catastrophes majeures du XXe siècle.

La mort de la mer d'Aral aura des répercussions imprévisibles sur l'ensemble de la planète. Nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle vienne à notre secours afin de sauver la mer d'Aral et les régions avoisinantes. Compte tenu de l'ampleur de ce désastre, l'Ouzbékistan souhaiterait que soit mise en place une commission spéciale sur la mer d'Aral qui, en coordination avec les gouvernements de la région, et par l'intermédiaire des Nations Unies, attirerait l'attention et des ressources internationales qui permettraient de trouver une solution à cette tragédie écologique. Une première mesure de cette commission pourrait être de convoquer une conférence internationale à Nukus, au bord de la mer d'Aral, sous les auspices de l'ONU.

L'Ouzbékistan est devenu indépendant à la fin de la guerre froide. Cette nouvelle époque exige de procéder à une évaluation nouvelle et sérieuse de tous les problèmes auxquels se heurtent l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale. Nous nous inquiétons de la méfiance croissante qui existe entre les pays avancés du Nord et les pays en développement du Sud. Nous déplorons que l'ancienne intolérance idéologique entre l'Est et l'Ouest cède le pas maintenant à l'intolérance ethnique et religieuse. Nous nous soucions également de la montée de l'intégrisme, de l'extrémisme et du terrorisme.

A notre avis, dans les conditions actuelles, l'Organisation des Nations Unies devrait être l'instrument principal pour prévenir l'apparition de nouveaux foyers de conflit qui pourraient compromettre les progrès de l'humanité. Nous pensons que des mesures efficaces et urgentes doivent être prises afin qu'un organe clef de l'ONU, le Conseil de sécurité, puisse refléter comme il convient la diversité sociale, économique, ethnique, culturelle, religieuse et spirituelle du monde d'aujourd'hui; sa structure conservatrice actuelle devrait être revue.

Les nations du monde sont à l'aube d'un nouveau millénaire. Elles souhaitent un avenir prometteur et oublier les cataclysmes des anciens affrontements idéologiques mondiaux. Nous sommes de plus en plus convaincus qu'il n'y a pas d'autre option à la paix, à la coopération et à la sécurité universelles.

De quoi sera donc fait l'avenir de l'humanité? Quelle sorte de nouvelle époque nous attend? Arrivera-t-elle à surmonter le lourd héritage du passé? Sera-t-elle en mesure de parvenir dans les relations inter-Etats à des niveaux d'ouverture et de sincérité qui élimineraient les soupçons mutuels, la méfiance et les diktats, ces derniers notamment? L'avenir de la communauté des nations dépend des réponses à ces questions. L'Ouzbékistan est résolu à progresser pour atteindre ses objectifs nationaux prioritaires, en harmonie avec les intérêts communs de la communauté mondiale et dans le sillage des processus démocratiques qui caractérisent le niveau actuel de son développement. Le peuple ouzbek est conscient que des temps difficiles l'attendent, mais il est assuré d'un grand avenir dans la famille des nations.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président de la République d'Ouzbékistan de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Islam A. Karimov, Président de la République d'Ouzbékistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mahamane Ousmane, Président de la République du Niger

Le Président :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. Mahamane Ousmane, Président de la République du Niger.

M. Mahamane Ousmane, Président de la République du Niger, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République du Niger, S. E. M. Mahamane Ousmane, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ousmane :

Au nom du Niger et de son peuple, je salue chaleureusement cette auguste Assemblée. C'est réellement avec un plaisir immense que je prends part au débat général de votre quarante-huitième session ordinaire.

Premier Président démocratiquement élu du Niger, je viens vous apporter et, à travers vous, à tous les peuples que vous représentez ici, le message d'estime et d'amitié, de bonne volonté et de coopération du peuple du Niger. Je viens vous exprimer la fierté du peuple du Niger d'appartenir à la grande famille des Nations Unies. Je viens vous renouveler sa foi puissante et sincère dans les idéaux et les principes contenus dans la Charte des Nations Unies. Je viens vous faire part de ses angoisses et de ses préoccupations et vous dire sa détermination d'unir ses efforts à ceux des Membres de cette Assemblée pour bâtir un monde meilleur pour les générations présentes et futures.

Avant cela, permettez-moi, Monsieur le Président, de joindre ma voix à celles des nombreux orateurs qui m'ont précédé pour vous exprimer mes sincères félicitations pour votre brillante élection à la Présidence de cette quarante-huitième session ordinaire de l'Assemblée générale.

En vous investissant à l'unanimité de la lourde mission de conduire ses travaux, l'Assemblée Générale rend ainsi un hommage mérité à vos talents et au Guyana, votre pays, pour son inestimable contribution aux efforts que déploie l'Organisation des Nations Unies pour la réalisation de ses nobles idéaux. J'associe bien évidemment à ces félicitations les autres membres du Bureau qui, j'en suis persuadé, ne ménageront aucun effort pour vous apporter leur concours pour l'accomplissement heureux de vos lourdes fonctions. Je voudrais en cela également vous assurer de la pleine coopération de la délégation du Niger.

A votre distingué prédécesseur, M. Stoyan Ganey, de la République de Bulgarie, j'adresse les compliments de la délégation du Niger pour la compétence, l'efficacité et le tact avec lesquels il a présidé les travaux de la précédente session.

Je voudrais enfin, rendre un hommage particulier à notre Secrétaire Général, M. Boutros Boutros-Ghali, pour la dynamique nouvelle qu'il imprime à l'Organisation des Nations Unies et qui se traduit par un engagement résolu en faveur du développement, de la paix et de la sécurité internationales. L'action qu'il mène depuis son élection à la

tête de l'Organisation mondiale porte la marque de nos préoccupations. Au nom du Niger, je l'en félicite vivement.

Du 29 juillet au 3 novembre 1991, les Forces vives de la nation nigérienne ont tenu une Conférence nationale souveraine qui a été une occasion historique de faire le bilan des 30 années d'indépendance du Niger de façon à jeter les bases d'actions nouvelles à entreprendre pour renforcer la cohésion et l'unité de notre peuple et lui assurer les conditions d'un développement soutenu et harmonieux.

Au lendemain de cette Conférence nationale souveraine, le Niger s'est résolument engagé sur la voie de la démocratisation. Il s'agit pour notre peuple de bâtir un Etat de droit, fondé sur les principes de la démocratie pluraliste et engagé à observer et à faire observer les droits de l'homme tels que définis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et dans la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples de 1981.

En prélude à ce processus de démocratisation, le peuple nigérien a ainsi massivement adopté par voie référendaire, le 26 décembre 1992, la Constitution de la IIIe République. Cette constitution garantit les droits de l'homme proclamés dans les divers instruments internationaux et consacre la séparation des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Cette constitution comporte, en outre, des éléments novateurs à maints égards en ce sens qu'elle prévoit la mise en place d'un Conseil supérieur de la communication. Le Conseil supérieur de la communication se veut être une autorité administrative indépendante du pouvoir politique, ayant pour mission d'assurer et de garantir la liberté et l'indépendance des moyens de communication et l'accès équitable des partis politiques, des associations ainsi que des citoyens aux moyens officiels d'information et de communication.

La Constitution du 26 décembre 1992 proclame l'engagement du Niger de tout mettre en oeuvre pour la réalisation de l'idéal de l'Unité africaine ainsi que sa volonté de coopérer dans l'amitié et l'égalité avec tous les peuples épris de paix, de justice et de liberté.

Sitôt la Constitution adoptée, le peuple nigérien s'est rendu aux urnes, le 14 février 1993, pour élire les 83 députés qui composent notre Assemblée nationale, organe législatif de la IIIe République. Cette assemblée est à tous points de vue représentative de la diversité ethnique de notre peuple et de ses sensibilités politiques. En effet, par la création de circonscriptions spéciales en sus des circonscriptions administratives ordinaires à l'occasion de ces élections, tous les groupes ethniques du Niger se trouvent aujourd'hui représentés au sein de cette Assemblée nationale. De même, la majorité gouvernementale est constituée d'une alliance regroupant neuf formations politiques, tandis que

l'opposition est constituée par un collectif de trois partis disposant de 33 sièges sur les 83 que compte l'Assemblée nationale.

Le processus de démocratisation engagé par mon pays s'est achevé par l'organisation, les 14 et 27 mars 1993, d'élections présidentielles à deux tours auxquelles huit formations politiques différentes ont pris part et à l'issue desquelles le peuple nigérien m'a investi de la lourde mission de conduire désormais ses destinées. Il importe de relever que tout au long de ce processus, les Nigériens ont su faire preuve d'une grande maturité et d'un comportement exemplaire. Ils étaient des dizaines et des dizaines de milliers à y prendre part, bravant de longues distances et les températures extrêmes qui caractérisent le Sahel africain. Ils y ont pris part dans le calme, la quiétude et la discipline, sans jamais se départir des sentiments très forts de fraternité et d'appartenance à une même nation qui les unissent. Ce comportement, qu'il me plaît de saluer à nouveau ici, a valu au peuple du Niger, l'estime, la considération et le respect des centaines d'observateurs internationaux venus du monde entier pour suivre le déroulement de ces élections et attester de leur régularité et de leur transparence.

Le peuple du Niger a donc choisi. Il a choisi de faire désormais de la démocratie la trame de son avenir. Ce choix s'inscrit sans aucun doute dans l'évolution du temps, dans la mouvance de l'histoire. Cependant, nous savons que la démocratisation est une entreprise de longue haleine qui requiert patience et abnégation. Les grandes nations démocratiques d'aujourd'hui ont suivi le long cheminement qu'elle suppose avant d'atteindre leur stade actuel.

Pour les jeunes nations comme le Niger, qui ont opté de s'engager résolument dans cette voie, il s'agira de surmonter de nombreux défis et de faire face à de multiples difficultés liées à la faiblesse de leur structure socio-économique et à l'environnement international global.

Pour mon pays, l'une des premières difficultés est assurément celle que pose la rébellion armée dans le Nord, qui fait planer de graves dangers pour son unité. Cette situation héritée du passé trouve en grande partie son origine dans les effets conjugués de la sécheresse qui frappe le Sahel et rend précaires les conditions de vie de ses populations nomades confrontées déjà à un environnement des plus hostiles et arides. Il s'agit d'une situation qui est pour le Niger une source de grande préoccupation. C'est pourquoi, dès son installation, le 23 avril 1993, le nouveau gouvernement s'est attelé à la recherche des voies et moyens susceptibles de permettre, dans la sérénité et la confiance fraternelles, une solution juste et rapide à cette question.

Le Gouvernement est aidé dans cette entreprise par la précieuse assistance de pays amis, auxquels j'adresse nos

sincères remerciements ainsi que l'expression de notre profonde gratitude. Grâce à ces efforts, les négociations ont abouti à la signature, le 11 juin 1993, d'un accord de trêve de trois mois, qui a été scrupuleusement respecté par les parties et dont les termes viennent récemment encore d'être renouvelés. Nous voyons poindre les signes encourageants d'un règlement proche de ce douloureux problème. Nous entendons y consacrer l'énergie nécessaire.

De cette tribune dédiée à la paix, je forme le vœu que l'ensemble des fils de la nation nigérienne unissent leurs efforts pour surmonter les difficultés du présent et bâtir un Niger fraternel, démocratique et prospère.

La Conférence mondiale sur les droits de l'homme tenue à Vienne du 14 au 25 juin 1993 a réaffirmé que le droit au développement fait partie des droits de l'homme, confirmé que la démocratie, le développement et les droits fondamentaux sont interdépendants et se renforcent mutuellement, puis souligné l'impérieuse nécessité, si l'on veut en assurer le succès, d'appuyer le processus de démocratisation des pays en développement.

Le Niger demeure tout autant convaincu que pour germer et s'épanouir, la liberté et la démocratie ont, tout comme le poisson pour nager a besoin d'eau, besoin elles aussi d'être soutenues par le progrès économique et social. De même, nous affirmons la conviction que la paix et la sécurité internationales ne sauraient prévaloir dans ce monde sans la prise en compte des aspirations légitimes d'une grande partie de l'humanité au progrès économique et social.

Le développement apparaît donc comme un défi majeur pour les démocraties naissantes. Ces démocraties doivent répondre de manière pressante et obsédante à la question de savoir comment entretenir et vivifier la foi ardente de ces millions d'hommes et de femmes qui se sont rendus massivement aux urnes pour voter et qui, une fois passée l'euphorie de la victoire, se retrouvent confrontés aux dures réalités de leur existence, aux sempiternels problèmes de survie.

Je sais que vous avez une large connaissance des innombrables difficultés qui paralysent la vie quotidienne de nos populations et entravent leur épanouissement.

Je sais que votre assemblée est pleinement informée des indicibles souffrances qu'elles endurent et qui sont l'objet, depuis des décennies, de nos réflexions. En effet, nous n'avons cessé, année après année et session après session,

de nous pencher sur les grands thèmes que sont : la détérioration des termes de l'échange; le renforcement du protectionnisme; la crise de l'endettement; la constante dégradation de l'environnement; le tassement progressif de l'aide publique au développement; la croissance démographique et les réformes d'ajustement structurel.

Ces grands thèmes ne résument dans leur énoncé qu'assez imparfaitement la condition, la grande misère d'une part importante de l'humanité.

La situation économique du continent africain illustre de façon édifiante cet état de fait. L'Afrique est en effet en proie à une crise économique généralisée d'une gravité sans précédent résultant d'une longue période de récession économique. Au fil des ans, le continent a subi du fait de cette récession prolongée, une baisse des niveaux de vie et une détérioration du tissu social si profonde et si générale que bien des acquis des premières années de l'indépendance sont, à présent, irrémédiablement perdus. Les revenus réels par habitant sont, aujourd'hui, inférieurs à leurs niveaux de 1980.

Les ratios de l'investissement et du produit national ne font que chuter. Les déséquilibres de la balance commerciale et des budgets, les réductions importantes des importations, aggravées par l'effondrement des prix des produits de base, sont les caractéristiques de nos économies.

Selon certaines estimations, la capacité de remboursement des pays en fonction de leurs exportations ne fait que s'amenuiser. Ainsi le ratio dette/exportations, qui était de 97 % en 1980, est passé à 233 % en 1985, et se situerait en 1992 aux alentours de 333 %.

Toutefois, les indicateurs économiques ne dépeignent qu'un tableau incomplet de la situation et ils ne permettent pas de visualiser les conséquences de la sécheresse, de la famine et de la dégradation du milieu naturel. La crise signifie que, dans certaines régions d'Afrique, les conditions de vie, qui étaient déjà parmi les plus difficiles du monde, se sont encore détériorées, atteignant des niveaux inacceptables pour une civilisation moderne.

Et pourtant, les gouvernements de ces pays ont reconnu leurs propres faiblesses et identifié les domaines de responsabilité. Ils ont entrepris, avec courage, des réformes déchirantes et adopté des mesures d'austérité douloureuses pour leurs populations dans le seul but de parvenir à un assainissement de leur environnement économique et financier.

Ces politiques d'ajustement, n'ont pas eu les effets escomptés pour de multiples raisons, dont deux me paraissent devoir être relevées.

Il s'agit d'abord de l'insuffisance des moyens financiers et matériels, qui n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés et de pérenniser les acquis.

Il s'agit également du poids de la dette extérieure de nos Etats, qui a atteint un niveau insupportable et qui continue de peser de plus en plus lourdement en aggravant les difficultés économiques et sociales.

Comment dans ces conditions, espérer un développement des pays pauvres?

Le sous-développement gagne chaque jour davantage du terrain et la liste des pays éligibles aux conditions douces de l'Agence internationale pour le développement ne fait que s'allonger.

C'est pourquoi le Niger demande instamment du haut de cette tribune aux pays développés de faire enfin montre d'une plus grande solidarité, en acceptant d'annuler en totalité la dette des pays les moins avancés.

Le Niger avait espéré cette décision à l'issue de la réunion du G.7, mais malheureusement, les sept pays les plus industrialisés n'ont pas permis d'améliorer les capacités de remboursement des pays endettés.

Il faut donc mettre un frein à cette évolution négative de nos pays. Il faut trouver les voies et moyens de renverser la tendance actuelle. Il faut faire en sorte que l'espoir revienne en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Le Niger espère vivement que le premier Sommet de Copenhague sur le développement social ne sera pas, une fois de plus, un sommet sans lendemain.

De même, la Conférence internationale sur la population et le développement convoquée pour 1994 devra-t-elle être l'occasion pour les riches et les pauvres d'unir leurs efforts contre la famine et la malnutrition.

Plus près de nous et dans quelques jours doit se tenir, à l'initiative du Gouvernement japonais, une Conférence internationale sur le développement de l'Afrique. Le Niger attend que sortent de cette rencontre les mesures radicales nécessaires pour la solution des problèmes du continent africain.

Le monde est en train de côtoyer une des plus heureuses opportunités pour la paix qu'offre de temps en temps l'histoire. Des perspectives existent encore qui permettent d'entretenir l'espoir de lendemains meilleurs.

La fin des antagonismes Est-Ouest a engendré un puissant courant en faveur de la paix, éveillant par la même occasion de grands espoirs pour le développement durable.

Le désarmement tel que défini dans la Charte des Nations Unies doit établir un système de sécurité collective conçu pour éviter toute détention excessive d'armements. En effet, il est primordial d'instaurer la confiance entre les pays voisins que des liens multiples entre leurs peuples respectifs condamnent à un même destin. Il est également essentiel que les Etats non détenteurs d'armes de destruction massive puissent recevoir la garantie que leurs territoires ne serviront en aucun cas de champ d'expériences. Il est à notre avis fondamental que les ressources ainsi dégagées soient affectées à l'éradication de la pauvreté qui en cette fin du XXe siècle se traduit encore par des situations de misère criante, insoutenable pour la conscience humaine.

L'espoir, c'est aussi la récente Conférence des Nations Unies sur les droits de l'homme, qui fait du droit au développement un droit universel et inaliénable faisant partie intégrante des droits fondamentaux de la personne humaine.

L'espoir, c'est également le dernier Sommet de Rio, qui a focalisé l'attention du monde entier sur les menaces qui pèsent sur notre environnement, puis mis en exergue l'interrelation existant entre développement et environnement, et souligné de ce fait l'exigeante nécessité d'en assurer la préservation dans l'intérêt des générations présentes et futures.

Des promesses d'engagement pour le financement des programmes d'Action 21 ont été enregistrées. Le Niger espère que le bel espoir suscité à Rio se traduira effectivement très prochainement par des actions concrètes. C'est pourquoi, nous nous réjouissons de la création des mécanismes opérationnels tels que la Commission du développement durable et le Comité intergouvernemental pour l'élaboration d'une convention internationale sur la sécheresse et la désertification. Le Niger qui affronte l'avancée galopante et effrayante du désert entraînant la disparition rapide des terres cultivables suit avec un vif intérêt les travaux de ce comité.

J'ai parlé longuement du Niger, de nos préoccupations et de nos espoirs. Je ne voudrais pas donner plus avant l'impression que les grands problèmes du monde nous laissent indifférents. Le Niger, malgré les moments difficiles qu'il traverse, reste attentif à la marche du monde. Nous sommes à cet égard encouragés par l'évolution de la situation en Afrique du Sud et accueillons notamment avec soulagement l'annonce de la tenue, le 27 avril 1994, des premières élections libres et démocratiques. Nous nous associons, dans cette perspective, à l'appel lancé ici même par notre frère, Nelson Mandela, pour la levée des sanctions

internationales imposées à l'Afrique du Sud. Nous croyons qu'une telle mesure, si elle venait à être prise, serait de nature à instaurer dans ce pays le climat de détente et de confiance nécessaire pour favoriser l'émergence d'une société multiraciale, égalitaire, et démocratique. Cet aboutissement consacrerait l'entrée de l'Afrique du Sud sur la scène africaine et son retour dans le concert des nations.

C'est aussi avec un réel soulagement que nous avons accueilli les résultats des négociations de Genève entre les différentes parties au conflit au Libéria, qui ont débouché sur la signature des Accords de Cotonou au Bénin. Ces résultats annoncent l'amorce d'un retour à la paix dans ce pays. Le Niger est solidaire de l'action que mène la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en vue d'amener les parties impliquées à respecter les termes de ces Accords.

C'est aussi avec espoir que nous avons vu se tenir les pourparlers d'El Ayoun sur le Sahara Occidental. Ces pourparlers ouvrent des perspectives heureuses pour le règlement définitif de ce conflit qui n'a que trop duré.

De même, d'autres régions du continent africain requièrent plus que jamais notre diligente action. C'est notamment le cas de l'Angola, du Mozambique et de la Somalie. Soyez donc assurés que le Niger approuve et appuie sans réserve toutes les résolutions du Conseil de sécurité visant à favoriser un retour de la paix dans ces pays tant meurtris.

C'est le lieu pour moi de louer l'action dynamique menée par M. Boutros Boutros-Ghali en vue d'éteindre les multiples foyers de tension et de conflit en Afrique et dans le monde en général. Qu'il soit particulièrement remercié pour la profonde et enrichissante réflexion contenue dans son important rapport connu comme l'Agenda pour la paix. Nous avons pris connaissance des judicieuses propositions faites par le Secrétaire général dans ce document. Nous partageons avec lui les vues qui y sont formulées, notamment en ce qui concerne la diplomatie préventive.

C'est dans cet esprit que l'Organisation de l'unité africaine s'est dotée lors de son vingt-neuvième Sommet tenu au Caire d'un mécanisme pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits en Afrique.

Hors du continent africain, nous nous félicitons de la signature le 13 septembre 1993 à Washington entre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et Israël des accords portant reconnaissance mutuelle et autonomie de la bande de Gaza et Jéricho.

Nous espérons que cette dynamique de la paix qui s'amorce dans les différentes parties du monde touchera la Bosnie-Herzégovine si déchirée et meurtrie.

C'est sur cette note d'espoir que je voudrais achever mon intervention. Mais avant cela je salue très chaleureusement, au nom du Niger, l'arrivée dans la grande famille des Nations Unies de l'Erythrée, de la Principauté de Monaco et de la Principauté d'Andorre, de la République tchèque, de l'ancienne République yougoslave de Macédoine et de la Slovaquie. Leur présence parmi nous vient renforcer l'universalité de l'Organisation des Nations Unies et attester de la valeur de l'action qu'elle mène en faveur du progrès général de l'humanité.

Le Président :

Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président de la République du Niger de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mahamane Ousmane, Président de la République du Niger, est escorté en dehors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 9 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

M. Claes (Belgique) :

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la Communauté européenne et de ses Etats membres.

Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de rendre hommage à votre prédécesseur, S. E. M. Stoyan Ganev, qui a dirigé nos travaux durant la quarante-septième session de l'Assemblée générale.

Notre assemblée a décidé unanimement de vous confier la conduite des travaux de cette quarante-huitième session. Nous nous en félicitons, car nous connaissons vos qualités personnelles et votre expérience professionnelle. Nous voyons aussi un hommage justifié rendu à votre pays, la République du Guyana, ainsi qu'à l'apport de la région des Caraïbes dans les activités de notre organisation. La Communauté européenne et ses Etats membres, qui maintiennent avec les pays de la zone caraïbe des rapports fructueux dans le cadre dynamique de la Convention de Lomé, vous assurent de leur entière collaboration.

Ils se réjouissent également de l'admission au sein de notre organisation, de la République tchèque, de la République de Slovaquie, de l'Erythrée, de la Principauté de Monaco, de l'ancienne République yougoslave de Macédoine et de la République d'Andorre.

En s'adressant l'an dernier à cette assemblée, mon collègue britannique, M. Douglas Hurd, constatait déjà qu'après un court intervalle d'optimisme, le monde était entré dans une période d'instabilité et de défis à l'Etat de droit. Cette évolution s'est accentuée au cours des 12 derniers mois. Nous devons faire face à de nouvelles situations de crise alors que - pour ne parler que de l'Europe - le règlement d'une question ancienne comme celle de Chypre se fait toujours attendre, en dépit des longs efforts de notre organisation pour lui trouver une solution juste et durable.

Longtemps contenus, par ce qui fut appelé l'équilibre de la terreur, des antagonismes latents ont refait surface dans les Balkans, dans le Caucase et en Asie centrale. L'effondrement des anciens cadres institutionnels a entraîné l'émergence de nationalismes rapidement concurrents. L'ambition personnelle de certains dirigeants et la machine de propagande qu'ils contrôlent ont alors précipité clans ou peuples entiers dans des conflits caractérisés par un recours aveugle à la violence. Les droits fondamentaux de la personne et les règles élémentaires du droit humanitaire international y ont été constamment bafoués.

Dans d'autres pays, la crise économique et sociale a continué à faire le lit du fondamentalisme religieux, lui permettant de grossir le nombre de ses adeptes comme celui de ses victimes. Ailleurs encore, l'existence d'une importante population immigrée a servi de prétexte à des réactions d'intolérance raciste allant jusqu'au crime délibéré. Toutes ces formes de fanatisme désignent l'homme comme un ennemi à abattre. Il nous faut les combattre, non seulement par des déclarations politiques et par des lois, mais aussi par une adhésion plus sincère, plus résolue aux valeurs humaines qui, à travers les continents et les cultures, doivent nous unir les uns aux autres.

Ces situations se sont multipliées parallèlement à un intérêt accru pour la possession d'armes de destruction massive. Nous nous inquiétons à ce sujet des agissements d'Etats Membres de notre organisation, dotés d'amples ressources, investis de responsabilités régionales et qui se disent épris de paix. En effet, la prolifération de ces armes fait peser une menace grave sur la sécurité et la stabilité, tant globales que régionales. Il est de la plus grande importance que le Traité sur la non-prolifération puisse être prolongé en 1995 de manière inconditionnelle et pour une durée indéterminée.

Le sous-développement économique et les conditions de vie inacceptables de centaines de millions d'habitants de la planète constituent une autre préoccupation majeure pour la Communauté européenne et ses Etats membres.

Le bilan de trois décennies de coopération ne peut être qualifié de positif. Il nous oblige, pays du Sud comme du Nord, à une réflexion approfondie. Nous savons qu'il est inutile de parler de la paix dans le monde si nous ne travaillons en même temps à son développement économique et social. Les prochaines conférences mondiales du Caire, de Copenhague et de Pékin seront des étapes importantes à cet égard.

Les préoccupations qui sont les nôtres ne nous ont pas rendus aveugles à l'importance des efforts accomplis dans toutes les régions du monde sur la voie du progrès démocratique et du redressement économique.

Les républiques qui composaient l'ancienne Union soviétique ont poursuivi la tâche immense de créer un cadre politique, économique et social apte à renforcer leur identité et leur intégrité nationales. Nous nous devons d'aider ces pays à trouver les termes d'une profonde réconciliation nationale dans le plein respect de leur intégrité territoriale. La Communauté européenne et ses Etats membres continueront à les appuyer d'une façon substantielle par la voie de l'assistance technique et des accords de partenariat. En même temps, ils poursuivront leurs échanges avec les pays d'Europe centrale et orientale, notamment à travers des accords d'association nouveaux ou renforcés.

La Communauté européenne et ses Etats membres appuient le Président Eltsine dans ses efforts de réforme économique et politique ainsi que dans ceux visant à affermir la démocratie dans son pays.

C'est en Afrique que l'écart entre les objectifs et les réalités est resté le plus décevant. Deux cents millions de personnes à travers le continent vivent dans la pauvreté absolue. Pourtant, à côté de conflits armés et de problèmes économiques aigus, les signes indubitables d'une nouvelle ère politique apparaissent. Aux Africains, bien entendu, de déterminer le rythme et les formes concrètes de leur développement démocratique. Quelques dictateurs s'accrochent cependant encore à un pouvoir qu'ils n'exercent plus depuis longtemps qu'à leur bénéfice exclusif. L'armée dont ils parviennent tant bien que mal à payer les services est comme une arme braquée en permanence sur leur propre peuple. Ils ne constituent plus, malgré les apparences, qu'un facteur anachronique de sous-développement.

L'Afrique du Sud se rapproche du moment historique de l'accès au pouvoir de sa majorité démocratique. Le chemin parcouru a, hélas, été jalonné de nouveaux massacres et attentats. La Communauté européenne et ses Etats membres renouvellent leur soutien au processus de négociation conduit par le Président Frederik De Klerk et M. Nelson Mandela et lancent un appel à la communauté internationale pour qu'elle assiste l'Afrique du Sud dans

cette phase cruciale en contribuant à l'organisation des élections ainsi qu'à la reconstruction et au développement du pays.

En Asie, l'évolution favorable des dernières années s'est encore confirmée. Sur le plan économique, les pays de la rive asiatique du Pacifique, et notamment la Chine, se distinguent par une dynamique remarquable. La Communauté européenne et ses Etats membres espèrent que ces progrès auront des répercussions rapides sur les conditions de vie et de travail de leurs populations.

L'Amérique latine est un continent en paix et qui poursuit son redressement économique conformément aux objectifs de gouvernements démocratiquement élus. Dans plusieurs de ces pays, la croissance démographique rapide, les déséquilibres sociaux et le trafic de la drogue représentent cependant encore des handicaps très lourds dans la marche vers le progrès.

Les populations autochtones ont fait l'objet d'une attention accrue de la part des autorités, mais quelques tragiques événements sont venus nous rappeler la précarité de leurs conditions de vie.

La Communauté européenne et ses Etats membres se félicitent de l'amélioration substantielle des perspectives de paix et de stabilité au Moyen-Orient. Ils espèrent qu'à la suite des récents accords israélo-palestiniens d'autres pas décisifs seront accomplis par Israël et les pays arabes directement concernés par le processus de paix au Moyen-Orient. La récente déclaration de principes israélo-jordanienne marque une étape positive en ce sens. Ils appellent cette assemblée à tenir compte de ces évolutions majeures lorsqu'elle étudiera la situation au Proche-Orient.

Conformément au rôle qui a toujours été le leur, la Communauté européenne et ses Etats membres sont prêts à assumer, en liaison étroite avec les institutions internationales compétentes, une part importante dans la coordination générale de l'assistance consentie par la communauté internationale aux populations palestiniennes des territoires occupés. Les pays donateurs devront à ce sujet être avant tout guidés par des considérations d'efficacité et de rapidité.

Au cours de cette période difficile, l'ONU ne s'est pas contentée de subir les événements.

La Conférence mondiale sur les droits de l'homme a permis l'adoption d'une déclaration finale qui réaffirme et enrichit le consensus universel sur le respect essentiel dû en toutes circonstances à la personne humaine. Le Programme d'action de Vienne prévoit, pour sa part, un grand nombre de mesures visant à mieux assurer le respect et la promotion

de ces droits partout dans le monde. La Communauté européenne et ses Etats membres oeuvreront dès la présente session à leur application concrète, notamment en ce qui concerne l'augmentation des ressources du Centre pour les droits de l'homme et la désignation d'un Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.

Les autres conférences mondiales sur la population, le développement social, la promotion de la femme ont poursuivi activement leurs préparatifs. Le suivi de Rio a été assuré par la première session de la Commission du développement durable au sein de laquelle s'est établie d'emblée une relation de partenariat qui nous paraît très prometteuse.

L'Agenda pour la paix a fait l'objet de délibérations dans diverses enceintes. Le bon accueil qui lui avait été réservé a été suivi par diverses mesures d'application concrète. Nous souhaitons cependant que notre assemblée abandonne plus volontiers ses réticences à l'égard de certains types d'actions préventives qui ont déjà été adoptées dans la pratique par le Conseil de sécurité et par le Secrétaire général.

L'Organisation elle-même s'est engagée et a progressé dans diverses restructurations. La plus complexe sera sans doute celle du Conseil de sécurité, mais il est encourageant que ce thème fasse aujourd'hui l'objet d'un dialogue ouvert.

En attendant une réforme qui ne compromettrait pas son efficacité, le Conseil n'a pas ralenti le rythme de ses activités. Il a fait entrer davantage dans les faits les concepts de diplomatie préventive et de coopération avec les organisations régionales. Vous avez, Monsieur le Secrétaire général, résolument favorisé cette évolution, tant par vos nombreuses visites sur le terrain ou celles de vos représentants personnels, que par les aménagements que vous avez apportés au sein du Secrétariat. Ceux-ci ont notamment porté sur le renforcement des départements chargés de la gestion des opérations de maintien de la paix. L'extension indispensable de ces services n'est pas terminée et nécessitera de nouveaux concours de la part des Etats Membres. En effet, les opérations de l'ONU dans ce domaine connaissent depuis quelques années une accélération brutale. Elles se sont non seulement multipliées, mais leurs objectifs se sont diversifiés. Dans plusieurs cas, la mission classique de maintien de la paix a dû être complétée ou, dans un premier temps, remplacée par celle plus délicate encore du rétablissement de la paix.

L'Organisation a paru en échec aux yeux de certains du fait des situations très difficiles qu'elle a dû affronter en ex-Yougoslavie et en Somalie. La duplicité de certains chefs de guerre y constitue une menace permanente de déstabilisation.

Pourtant, en aucune circonstance la communauté internationale n'a choisi de mener de front des missions de secours humanitaire et de rétablissement de la paix. Le recours à la force n'a été conçu que comme dernier moyen de venir en aide à une population maintenue en otage par des leaders autoproclamés. Notre organisation a ensuite été contrainte, dans certaines circonstances, à user de moyens en rapport avec les provocations dont elle faisait l'objet. Il y aurait lieu toutefois de tirer les leçons de l'expérience acquise dans le cadre de ces différentes opérations.

L'ampleur et la complexité des crises humanitaires à travers le monde exigent aussi une coordination renforcée de l'assistance humanitaire, tant dans la phase de la conception stratégique des opérations que dans celle de leur mise en oeuvre sur le terrain.

L'esprit de persévérance, dans le respect de la Charte et des droits de l'homme, est plus que jamais nécessaire. Il a permis, au Cambodge, de mettre en oeuvre les Accords de Paris dans des conditions qui s'annonçaient et ont été très difficiles. Il s'agit là d'une grande victoire pour le peuple cambodgien, mais aussi pour l'ONU, d'un succès remarquable acquis à la faveur d'un effort sans précédent : de la part de nombreux gouvernements, de milliers de fonctionnaires et de volontaires, de nombreux soldats aussi, dont plusieurs dizaines y ont sacrifié leur vie. La Communauté européenne et ses Etats membres rendent hommage aux Casques bleus qui, souvent abattus de sang-froid, ont été victimes de leur devoir à travers le monde. Il s'impose de renforcer leur sécurité, comme celle d'ailleurs de tout le personnel de l'ONU, et d'organiser plus efficacement la poursuite de leurs agresseurs.

La Communauté européenne et ses Etats membres sont également convaincus de la nécessité de réagir aux conséquences de la présence de mines qui résulte de conflits armés. Ces engins font chaque année d'innombrables victimes parmi les populations civiles et compromettent la réhabilitation de vastes parties des territoires ravagés par la guerre. Nous invitons cette assemblée à examiner le projet de résolution que nous avons déposé à ce sujet en vue d'organiser d'une manière plus systématique et efficace l'assistance au déminage. Nous saluons de même l'initiative française de demander au Secrétaire général des Nations Unies de convoquer une conférence de révision de la Convention de 1980 sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques particulièrement traumatisantes.

Ainsi donc, le bilan des activités de l'ONU et de ses Membres au cours des douze derniers mois est-il loin d'être décevant; et j'aurais pu me référer à bien d'autres développements positifs. Pourtant, lorsque nous considérons les difficultés auxquelles nous restons confrontés, il est difficile d'affirmer péremptoirement que l'ONU pourra, quoiqu'il arrive, relever efficacement les défis du futur.

Les capacités du Secrétariat sont utilisées à plein et cela ne suffit plus pour satisfaire dans tous les cas les desiderata des Etats Membres. Les caisses de l'Organisation sont vides ou presque. Le développement d'activités nouvelles est, de plus en plus souvent, freiné par des désaccords sur la répartition des coûts. La plupart des grands contributeurs, sérieusement affectés par une conjoncture économique défavorable, se disent plus que jamais attachés à une stricte discipline budgétaire. Le seul coût des opérations de maintien de la paix s'élèverait pour cette année à 3,6 milliards de dollars.

Au-delà des problèmes immédiats de trésorerie apparaît un déficit croissant, structurel, entre les capacités d'actions multilatérales et les demandes d'intervention qui se multiplient. Que pouvons nous faire pour que l'ONU ne soit pas "victime de son succès"? La solution nous semble devoir être recherchée à trois niveaux.

Il faudrait d'abord, évidemment, que tous les Etats Membres paient leurs contributions ponctuellement et en entier. C'est là une obligation fondamentale dont la Communauté européenne et ses Etats membres ne manquent pas de s'acquitter. L'effort qu'ils consentent ainsi n'est ni moindre ni supérieur à celui demandé aux autres contributeurs, qu'ils soient "petits" ou "grands". Chaque Etat Membre est en effet appelé à contribuer en fonction de sa capacité de payer. Les défauts de paiement représentent des manquements sérieux aux engagements pris et ils sont d'autant plus regrettables que certains contributeurs défaillants revendiquent en même temps un rôle privilégié dans les orientations et décisions de l'Organisation.

En deuxième lieu, les diverses réformes entreprises en vue d'améliorer l'efficacité opérationnelle de l'Organisation doivent être poursuivies avec le maximum de détermination. Nous pensons en particulier à la gestion du Secrétariat, au contrôle de ses dépenses et aux restructurations encore attendues dans le secteur économique et social. Il n'est pas acceptable que les objectifs fixés soient ensuite édulcorés par d'interminables négociations ou des luttes d'influence entre hauts responsables administratifs.

Troisièmement, alors que l'ONU reste un organe intergouvernemental, elle est de plus en plus interpellée comme un gouvernement central chargé de résoudre tous les problèmes qui se présentent.

Afin de pouvoir faire face à ce flux croissant de demandes, le Secrétaire général a, dans son Agenda pour la paix, très justement mis l'accent sur la nécessaire coopération avec les organisations et arrangements régionaux.

Mais ceux-ci sont-ils prêts? Existents-ils partout? Le renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales ouvre-t-il une perspective réelle si ces dernières ne deviennent pas des centres effectifs de décisions et d'actions? Il nous apparaît que, sans une capacité d'intervention permanente et rapide émanant de la région, la diplomatie préventive de notre organisation restera une ressource indispensable certes, mais de portée limitée. Elle permettra en effet d'obtenir des succès ponctuels, mais non de répondre aux antagonismes les plus profonds et les plus menaçants. Si rien ne change, le danger d'implosion de pays entiers est réel, et cette situation canaliser de plus en plus les ressources multilatérales vers des opérations de sauvetage et de réhabilitation sommaire, au détriment des objectifs collectifs de développement durable.

A cet égard, les effets positifs d'une zone de stabilité comme l'est la Communauté européenne ne doivent plus être démontrés. La Communauté européenne a été inspirée, au départ, par une volonté profonde de pacification et de reconstruction. Les mêmes besoins et aspirations existent ailleurs dans le monde sans avoir reçu pourtant une réponse du même ordre.

Nous croyons qu'il n'y a pas d'alternative à la constitution de telles zones sur tous les continents. La recherche résolue de l'intégration économique régionale est le pas décisif et indispensable dans cette voie. Les bénéfices des économies d'échelle et de la libre circulation des personnes et des biens se constatent alors autant en termes de consolidation de la paix que de partage de la prospérité. En constituant ensemble des foyers de stabilité et de progrès, les pays participants échappent progressivement à l'accumulation des problèmes et des crises qui, en cette période d'énormes mutations, tendent à dépasser leurs propres forces.

Au-delà de ces zones de stabilité, il est nécessaire de créer ou de renforcer des mécanismes régionaux plus larges, permettant à plusieurs sous-régions de développer les principes d'une coexistence pacifique et prospère. La Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe peut servir ici sinon de modèle universel, au moins de source d'inspiration. Même si sa capacité d'intervention directe est limitée, elle s'avère une plate-forme indispensable de dialogue. En présence d'une crise interne ou bilatérale, elle incite les pays voisins à faire preuve de retenue et contribue ainsi à circonscrire le conflit. A mesure que l'attachement

aux normes communes s'approfondit, des actions collectives plus concrètes peuvent être envisagées.

Voilà des outils essentiels pour atteindre le triple objectif que le Secrétaire général nous propose dans son dernier rapport sur l'activité de l'Organisation, c'est-à-dire la paix, le développement et la démocratie.

Déjà il y a 32 ans, un jeune juriste égyptien déclarait devant l'Académie de droit international :

"Encourager les regroupements d'Etats dans un monde qui se balkanise chaque jour davantage, jouer le rôle de *rassembleur des peuples*, offrir une aide massive et constante aux pays sous-développés, tels doivent être les premiers objectifs de l'organisation internationale." (B. Boutros-Ghali, *Le Principe d'égalité des Etats et les organisations internationales, Recueil des cours, Académie de droit international, La Haye, 1960, II, p. 69 et 70*)

Ce juriste se trouve aujourd'hui à la tête de notre organisation.

Sans doute les structures régionales se sont-elles déjà, sur tous les continents, investies, en coopération avec l'ONU, dans des missions cruciales de médiation et de pacification. Mais c'était, dans chaque cas, après l'éclatement du conflit. Des zones de stabilité effective et des mécanismes régionaux plus solides permettraient de prévenir les grandes crises en raréfiant leurs causes.

L'intégration régionale ne peut en effet qu'atténuer les frustrations et les angoisses collectives qui nourrissent les mouvements nationalistes. Elle est aussi un stimulant formidable à l'essor économique, donc un axe stratégique dans la lutte contre la pauvreté. Enfin, l'intégration économique régionale, à mesure qu'elle se construit, fait tout simplement disparaître l'option de la guerre dans l'esprit des gouvernements et des peuples qui y participent.

La désintégration de l'ex-Yougoslavie et ses conséquences tragiques montrent à suffisance que les observations que nous venons de faire indiquent une voie à suivre, longue et exigeante, bien plus qu'une solution miracle. Certes, ni la Communauté européenne ni la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe n'ont pu empêcher l'éclatement du conflit et sa succession de drames. Comme l'ONU, comme les Etats-Unis d'Amérique, la Communauté européenne et ses Etats membres ont dès lors été accusés d'absence de stratégie et d'indifférence. Pour la Communauté européenne et ses Etats membres, une des leçons de ce drame est qu'un approfondissement de ses relations internes - plus d'Europe et non pas moins

d'Europe - renforcerait le rôle qu'elle doit jouer comme facteur de stabilité et de paix en Europe et pour les zones avoisinantes.

Il est incontestable que la Communauté européenne et ses Etats membres ont entamé un effort de médiation dès les premiers jours du conflit. Ce sont des membres de la Communauté européenne qui, agissant à contre-courant, ont convaincu l'ensemble du Conseil de sécurité de réagir à la détérioration de la situation. Sans transiger sur leurs positions de principe et malgré les multiples déceptions, les Etats membres de la Communauté européenne ne se sont à aucun moment lassés de ce rôle ingrat.

Les efforts déployés dans le cadre des Conférences de Londres et de Genève en témoignent. Comme vous le savez, la Communauté européenne et ses Etats membres ont pris une part essentielle dans les actions sur le terrain, notamment par les activités de leurs moniteurs, dans la mise en oeuvre des sanctions, ainsi que par leur contribution à la FORPRONU et aux actions d'assistance aux victimes de la guerre civile.

La Communauté et ses Etats membres réaffirment ici leur disposition à participer à la mise en oeuvre d'un plan de paix qui aurait reçu l'assentiment de toutes les parties.

Le Traité de Maastricht sur l'Union européenne devrait nous offrir les moyens de renforcer la capacité d'action de l'Union européenne dans le monde, notamment par la mise en oeuvre de la politique étrangère et de sécurité commune. Une fois entré en vigueur - et cela devrait être un fait dans les prochains jours - ce traité permettra à l'Union européenne de jouer un rôle accru dans tous les domaines de la politique internationale et de la sécurité ainsi que d'instaurer d'étroites relations de travail entre l'Union européenne et l'Union de l'Europe occidentale. En outre, l'élargissement imminent de l'Union européenne aux nouveaux membres ne fera qu'augmenter la capacité d'ancrage qu'elle offre aux pays limitrophes.

L'élargissement de l'Union européenne, sa disposition à conclure des accords d'association et de coopération d'une portée toujours plus vaste avec pratiquement toutes les régions et pays du globe, font preuve de notre ferme volonté d'approfondir la construction de l'Europe et, en même temps, de l'ouvrir sur le monde. Cette Europe s'avère ainsi toujours plus apte à servir les objectifs de la Charte. Elle encourage les autres pays et régions à s'unir, à se regrouper comme elle, pour mieux bâtir ensemble la paix de demain.

M. Kozyrev (Fédération de Russie) (*interprétation du russe*) :

Je tiens d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection aux hautes fonctions que vous exercez. J'y vois une marque de respect pour la politique de

paix du Guyana ainsi qu'un hommage au rôle de plus en plus important joué par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans les affaires internationales.

L'année qui vient de s'écouler nous a révélé le caractère dramatique que peut avoir le monde de l'après-affrontement et de l'après-communisme. Nous avons constaté qu'il était possible d'atteindre des sommets de coopération. Le discours prononcé hier par le Président des Etats-Unis, Bill Clinton, de même que les autres allocutions déjà prononcées du haut de cette tribune ont ouvert des perspectives des plus intéressantes.

Dans le même temps, les événements dans l'ancienne Yougoslavie, en Abkhazie et au Karabakh ont révélé un véritable abîme de barbarie et la nouvelle menace importante que représente le nationalisme agressif.

Les flambées de violence causées par la xénophobie, au sein même de pays traditionnellement prospères, prouvent que personne n'est à l'abri de ce danger. La menace que cette violence fait peser sur la paix aujourd'hui est tout aussi sérieuse que celle que constituait jadis la guerre nucléaire. La communauté mondiale a puisé en elle la force d'écarter le danger nucléaire. Une garantie importante contre ce danger a été le Traité américano-russe (START II). Aujourd'hui, c'est à un défi tout aussi grave que nous sommes confrontés, celui que pose une nouvelle génération de conflits et de guerres provoqués par l'intolérance nationaliste, politique et religieuse. C'est pourquoi les mots clefs définissant la stratégie de la communauté mondiale au seuil du XXIe siècle doivent être démocratie et maintien de la paix.

L'Organisation des Nations Unies est placée aujourd'hui devant ce nouveau défi. L'opération menée avec succès par les Nations Unies au Cambodge a été une des plus vastes dans l'histoire de l'Organisation. Ce pays déchiré depuis si longtemps par une guerre civile retrouve une vie normale. Nous nous tenons prêts, avec les autres membres de la communauté internationale, à aider le peuple cambodgien à rebâtir son pays.

Nous avons été les témoins d'une percée politique et psychologique dans la solution du problème clef du règlement au Moyen-Orient, à savoir le problème de la Palestine. Nous rendons hommage aux courageux dirigeants d'Israël et de l'OLP qui ont franchi le premier pas, le pas le plus difficile, vers la reconnaissance mutuelle et la réconciliation. Nous sommes prêts à participer à une conférence internationale sur le développement économique des territoires palestiniens autonomes. La Russie, en tant que coorganisateur de la Conférence sur le Moyen-Orient, ne ménagera aucun effort pour faire aboutir le processus de paix sur tous les autres plans.

Cependant, de nombreux conflits demeurent encore sans solution. La Russie continuera à encourager les parties au conflit bosniaque à ne pas laisser passer la chance d'un règlement pacifique et contribuera à sa mise en oeuvre sous le commandement de l'Organisation des Nations Unies.

Je me suis rendu par deux fois à Sarajevo depuis le commencement de la guerre. Je propose que cette ville soit placée sous la protection morale et politique de l'Organisation des Nations Unies et qu'elle soit déclarée centre de coexistence et de rencontre pour les religions islamique, orthodoxe, catholique et autres. Cette ville doit devenir pour le monde entier un symbole, un rappel du fait que la violence et l'intolérance politiques qui ont lieu, sous la bannière de la religion, représentent le pire des crimes contre la religion elle-même et l'esprit humain. De toute façon, le moment est certainement venu de penser à établir des contacts plus étroits entre l'Organisation des Nations Unies et les grandes religions du monde.

L'Afghanistan et l'Angola semblent avoir été oubliés par la communauté internationale depuis qu'ils ont cessé d'être des pions dans la guerre froide. L'Organisation des Nations Unies n'a pas le droit d'abandonner des millions de gens qui vivent dans ces pays en proie à l'épidémie de l'extrémisme ethnique, religieux et de clan, ni d'oublier les problèmes économiques et humanitaires, en particulier celui de la libération des anciens prisonniers de guerre soviétiques.

Il nous faut tirer les leçons de l'Opération des Nations Unies en Somalie et améliorer considérablement son efficacité. Consciente de sa responsabilité spéciale à l'égard du maintien de la paix, la Russie a fait du rétablissement de la paix et de la protection des droits de l'homme, en particulier des minorités nationales, la priorité de sa politique étrangère, avant tout sur le territoire de l'ex-URSS.

Nous n'épargnerons aucun effort pour renforcer le Commonwealth des Etats indépendants et en faire un facteur positif non seulement à l'échelle régionale mais mondiale. J'invite les Membres de l'Organisation des Nations Unies à appuyer les propositions soumises conjointement par les membres du Commonwealth des Etats indépendants à la présente session et relatives, en particulier, à la non-prolifération des armes de destruction massive, à la lutte contre le terrorisme international et à la protection de l'environnement.

Nos efforts dans le domaine du rétablissement de la paix donnent déjà leurs premiers résultats. Les hostilités ont cessé depuis plus d'un an dans la région du Transdnïester et en Ossétie du Sud. Grâce à notre participation, le processus de normalisation de la situation et de restauration du dialogue a été engagé au Tadjikistan.

La Russie s'emploie à mettre un terme au conflit en Abkhazie et au Haut-Karabakh et à fournir une aide humanitaire aux victimes de ces conflits.

Tous ces problèmes sont trop graves et tragiques pour donner lieu à une spéculation sur des visées néo-impérialistes de la Russie, des rivalités diplomatiques ou la recherche de nouvelles sphères d'influence par des puissances voisines et lointaines. L'Organisation des Nations Unies, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et tous les Etats vraiment épris de paix, de concert avec la Russie, ont une tâche suffisamment lourde à accomplir. Nous attendons une aide beaucoup plus active pour appuyer nos efforts de rétablissement de la paix, non pas en paroles mais en actes.

Cela signifie que, dans la plupart des cas, l'Organisation des Nations Unies doit donner un mandat aux opérations menées à la demande des parties en conflit sur la base d'accords appropriés. Pour ce faire, une interaction étroite entre l'Organisation des Nations Unies et les missions de la CSCE est essentielle. Aussi devons-nous être ouverts aux méthodes non traditionnelles, telles que la participation de contingents des parties au conflit elles-mêmes ou de ceux d'un Etat médiateur voisin. Le caractère pragmatique de ce modèle a été démontré, en particulier dans la région du Transdnïester et en Ossétie du Sud. Ce modèle ne doit pas être ignoré mais utilisé dans d'autres régions dans l'intérêt de l'Organisation des Nations Unies qui fait face à une surcharge d'opérations de maintien de la paix. Les forces collectives de rétablissement de la paix du Commonwealth des Etats indépendants pourraient également agir réciproquement avec l'Organisation des Nations Unies. Le moment est en tout cas venu pour ces deux organisations d'oeuvrer en étroite coopération.

Sur le plan matériel et financier, le fardeau du rétablissement de la paix qu'assume seule la Russie aujourd'hui dans le territoire de l'ex-URSS doit être allégé. La création d'un fonds volontaire pourrait être envisagé à cet égard. Bien entendu, la Russie comprend qu'aucune organisation internationale ou qu'aucun groupe d'Etats ne peut se substituer à nos efforts en matière de rétablissement de la paix dans cette zone spécifiquement postsoviétique.

Plus généralement, et compte tenu de la vaste expérience acquise dans le monde entier, il est temps de réfléchir à une stratégie moderne globale de rétablissement de la paix qui serait intégrée dans l'"Agenda pour la paix" proposé par le Secrétaire général.

La Fédération de Russie, qui est à l'origine de la déclaration faite le 28 mai 1993 par le Président du Conseil de sécurité sur les questions de rétablissement et de maintien de la paix, fait les propositions suivantes :

La première consiste à définir une conception claire du leadership politique du Conseil de sécurité, créer un commandement militaire effectif sous la supervision du Secrétaire général et établir une procédure pour la participation, sur cette base, d'organisations régionales.

La deuxième tend à créer en vertu de l'Article 29 de la Charte des Nations Unies, un comité spécial du Conseil de sécurité chargé d'améliorer le fonctionnement des opérations de maintien de la paix. Cela pourrait inclure les Etats qui ont déjà acquis une vaste expérience dans ce domaine d'activité de l'Organisation des Nations Unies.

Notre troisième proposition tend à créer des forces de réserve des Nations Unies qui seraient à la disposition des Etats Membres et utilisées pour les opérations de rétablissement de la paix avec le consentement de leurs gouvernements, au cas par cas, à la demande du Secrétaire général.

Toutes ces questions sont directement liées au processus de renouvellement de l'Organisation des Nations Unies. La réforme des organes de l'Organisation des Nations Unies, y compris le Conseil de sécurité, acquerra un sens et deviendra effective si elle permet de relever plus efficacement les nouveaux défis dans le domaine du rétablissement de la paix.

Le règlement des conflits doit aller de pair avec la protection internationale des victimes de ces conflits. En tant que suivi de la Conférence internationale de Genève sur la protection des victimes de la guerre, nous proposons que des restrictions juridiques internationales soient imposées à l'emploi dans des conflits internes des types d'armes les plus destructrices et frappant sans discrimination, en particulier l'aviation de combat et les systèmes de missiles d'artillerie. Nous devrions également éliminer l'emploi de mercenaires et de volontaires, ou exiger qu'il soit interrompu, tant dans les conflits internes que dans les conflits internationaux.

Nous proposons la création d'un tribunal international permanent pour juger les crimes contre l'humanité. Le caractère inéluctable du châtimeut fera obstacle à la répétition de telles cruautés.

Il est devenu particulièrement important d'examiner dans son ensemble le problème des réfugiés et de préciser

les principes pertinents du droit international lors d'une conférence spéciale.

Le maintien de la paix est indissociable de la protection des droits de l'homme. Il est du devoir de la communauté internationale de condamner résolument la pratique des deux poids deux mesures en ce qui concerne la protection des droits de l'homme, la théorie et la pratique de la primauté des droits des populations autochtones et la création d'Etats mono-ethniques. Le moment est venu de créer un poste de Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme. Pour suivre l'exemple de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, il est temps que l'ONU ait également un rapporteur spécial sur les nationaux minoritaires. Nous appuyons les propositions du Secrétaire général dans le domaine de la protection des droits de l'homme.

La prolifération des armes de destruction massive irait directement à l'encontre des efforts de rétablissement de la paix de l'ONU. Cela pose une menace toujours croissante non seulement pour l'avenir mais aussi dans l'immédiat. Nous sommes disposés à coopérer avec les Etats-Unis et d'autres pays pour résoudre les problèmes liés à la cessation de la production de matières fissiles et à l'interdiction de construire des installations pour une telle production, en particulier dans les zones de conflit.

Nous sommes disposés à faire du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires un accord universel de durée illimitée. L'ONU devrait également s'efforcer d'en garantir l'universalité et d'assurer le strict respect de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques.

La Russie tient à rappeler, du haut de la tribune de l'Assemblée générale, son intention d'adhérer au régime international de non-prolifération de la technologie relative aux missiles. Dans un avenir proche, nous avons l'intention de prendre des mesures concrètes pour renforcer notre législation nationale pertinente, et d'aller jusqu'à envisager des poursuites criminelles en cas de violation des règlements sur l'exportation d'équipement et de technologies relatives aux missiles. Nous demandons à tous les Etats qui possèdent cette technologie d'adhérer au Régime de contrôle des technologies relatives aux missiles. Il est également indispensable de convenir de droits et d'obligations égaux pour les participants à ce régime, pour leur permettre d'exporter librement leur technologie spatiale pacifique.

Le succès d'une réforme économique est l'une des garanties de la paix. Cela est particulièrement pertinent pour les nombreux pays en développement et les Etats de l'après-communisme. Un accès plus facile aux marchés mondiaux pour les pays dont l'économie est en transition, y compris la Russie, et la levée de toutes les restrictions

discriminatoires sont des questions de la plus haute priorité. Nous croyons que l'Assemblée générale devrait exprimer son appui aux efforts faits en ce sens. Nous proposons également l'instauration d'un mécanisme destiné à coordonner les programmes mis en oeuvre par les institutions du système des Nations Unies pour appuyer les réformes économiques dans les pays en transition.

Le renforcement de la démocratie est la principale garantie de sécurité et de développement socio-économique dans le monde d'aujourd'hui. Cela a été le cas en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique latine, bien que le processus ne se déroule pas partout automatiquement et sans difficulté. Les peuples qui se sont élevés contre le totalitarisme sont menacés par la violence politique et l'ultranationalisme.

Nous rejetons catégoriquement cette éventualité. La Russie se transforme pacifiquement, conformément au principe fondamental de la démocratie : les élections libres. En 1991, le peuple russe a élu le premier président démocratique du pays et a réitéré sa confiance dans les politiques du président lors du référendum d'avril dernier. Sur la base de ce double mandat, le Président a pris des mesures décisives pour garantir des élections démocratiques au Parlement en décembre prochain. Ainsi, l'ancien système de gouvernement totalitaire sera définitivement démantelé et remplacé par un nouveau système de gouvernement élu par le peuple et responsable vis-à-vis du peuple uniquement. Nous invitons les observateurs internationaux à surveiller les élections au Parlement.

En édifiant une nouvelle Russie démocratique, nous devons évidemment puiser avant tout dans notre propre potentiel. Nous apprécions cependant beaucoup la solidarité que nous a montré la communauté démocratique. Cette solidarité n'est ni un geste d'ingérence dans nos affaires intérieures ni le geste capricieux de romantiques de la politique internationale. C'est simplement une expression du devoir humain de protéger les droits des individus dans d'autres pays.

Le mois prochain marquera le cinquantième anniversaire de la Conférence de Moscou alors que, en cette année mouvementée que fut 1943, a été établie la base de la création de l'ONU, qui a été conçue comme une organisation de pays démocratiques qui ont triomphé du totalitarisme nazi. Un demi-siècle plus tard, le succès de la démocratie en Russie et dans plusieurs autres pays a rendu possible pour la première fois de réaliser pleinement la noble destinée des Nations Unies et les a aidées à devenir une organisation véritablement efficace de rétablissement de la paix.

Nous ne devrions pas permettre à la myopie politique, aux difficultés économiques actuelles, à l'égoïsme et à la

suffisance de nous priver de la chance de transformer le monde encore fragile de l'après-communisme en un monde démocratique. J'espère que cette session nous rapprochera de la compréhension de cet objectif et des façons de le réaliser, dans l'intérêt de tous les Etats et de toutes les nations.

M. Hurd (Royaume-Uni) (*interprétation de l'anglais*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter de votre élection et de la façon digne et efficace dont vous avez déjà présidé l'Assemblée. Vous occupez un poste lourd de responsabilités et nous vous souhaitons bonne chance dans leur exercice.

J'ai parfois entendu des orateurs qui, de cette tribune, pendant le débat général, parcourent le monde dans leur discours, traitant longuement un continent après l'autre. Je l'ai moi-même fait dans le passé. Il y a tant de choses à décrire : les événements du Moyen-Orient et de l'Afrique du Sud sont particulièrement encourageants, et ceux qui se déroulent en Russie, dont vient de nous parler M. Kozyrev, sont particulièrement importants. Mais aujourd'hui il me semble que, compte tenu du temps disponible, nous ne devrions pas faire porter notre attention sur des événements éloignés ou sur des tragédies distantes, mais plutôt sur ce qui se passe ici, dans cet édifice, dans cette institution même. Jamais auparavant l'ONU n'a fait davantage l'objet de discussions, d'incompréhension, et jamais elle n'a été si nécessaire.

La tâche internationale de cette décennie consiste à gérer le désordre. Je crois que c'est possible. Mais il faut pour cela garder la tête froide et s'empêcher d'élever la voix; il faut comprendre ce que nous pouvons faire et ce que nous ne pouvons pas faire. Il faut une concertation de tous les pays pour assumer notre part de la responsabilité qui nous incombe dans le pilotage du monde à travers les canaux qui sont certainement jonchés de récifs. Cette concertation se déroule dans beaucoup d'instances, mais nulle part ailleurs avec une plus grande autorité juridique et politique qu'ici aux Nations Unies.

Nous pouvons maintenant considérer les événements de 1989 dans leur juste perspective. Ils n'ont pas suscité un nouvel ordre mondial. Je pense que nous devons faire preuve de modestie à cet égard. Les événements de 1989 n'ont pas marqué la naissance d'un nouvel ordre mondial mais plutôt l'effondrement d'une superpuissance et la disparition de la menace à la paix mondiale qu'était le communisme.

Les tragédies dans le monde se sont poursuivies. En fait, elles se sont probablement aggravées depuis 1989. Le mot "tragédie" est plus approprié que le terme habituel et surutilisé de "crise", parce qu'une crise implique une menace

à la paix mondiale. Maintenant que la guerre froide est finie et que les superpuissances ne s'imposent plus au nom de tiers, il ne s'agit plus d'une crise, au sens de "menace à la paix mondiale", si le Soudan, la Bosnie, l'Angola, le Libéria, la Géorgie, l'Afghanistan, le Rwanda, la Somalie, le Tadjikistan, l'Azerbaïdjan et d'autres pays sont ravagés par une guerre civile. Mais il s'agit de tragédies effroyables pour ceux qui sont tués ou chassés de leurs foyers, et même pour nous tous, parce que nous sommes tous atteints lorsque sonne le glas.

Certaines de ces tragédies sont éclairées par les feux hasardeux de la télévision. Dans ces cas, des millions de nos concitoyens, dans tous nos pays, partagent des sentiments de sympathie, d'indignation et d'horreur. Mais d'autres tragédies tout aussi infâmes se jouent sur une scène assombrie, sans télévision, sans auditoire, sans beaucoup de pression. Toutes ces tragédies sont une honte pour ceux d'entre nous qui sont convaincus qu'il est possible d'édifier lentement et laborieusement un monde plus décent.

Comment procédons-nous? Il est clair que la solution ne réside pas dans l'utilisation, par la superpuissance restante, de sa supériorité pour imposer ses propres solutions par la force. Dans le cas des 10 tragédies que j'ai mentionnées, les Etats-Unis ont envoyé des troupes dans un seul de ces pays - la Somalie - où elles sont maintenant en moins grand nombre et sous l'égide de l'ONU. La raison en est que les Etats-Unis ne sont pas disposés, à juste titre, selon moi, à envoyer leurs troupes partout dans le monde, comme l'avait fait Rome en envoyant ses légions dans toute l'Europe pour se battre, pacifier et imposer leur domination. Il y a des troupes britanniques, françaises, espagnoles et autres troupes européennes qui sont présentes aujourd'hui en Bosnie sous le commandement de l'ONU. Mais leur rôle est de sauver des vies bosniaques - elles le font quotidiennement - en mettant en oeuvre les décisions de l'ONU. De même, elles n'imposent pas une domination européenne dans ce pays.

Si l'Amérique et ses alliés ne doivent pas agir dans d'autres pays en tant que puissance impériale commune et ne pas y imposer des lois et des dirigeants de leur choix, alors la solution à ce problème se trouve dans la réforme et une meilleure utilisation des institutions internationales auxquelles nous appartenons. La plupart ont été mises sur pied après la seconde guerre mondiale pour atteindre un objectif et elles sont maintenant modifiées à la hâte, depuis la fin de la guerre froide, en vue d'en atteindre un autre. L'architecte britannique Norman Foster vient de se voir confier la responsabilité de concevoir à Berlin le nouvel édifice du parlement pour une Allemagne unifiée. Si ses plans sont acceptés, il a l'intention d'inclure l'édifice de l'ancien Reichstag le long de l'emplacement du mur de Berlin au sein d'une nouvelle structure splendide traversant

l'ancien mur jusque dans Berlin-Est. Il y a là une parabole pour nous comme pour l'Allemagne.

Inévitablement, nous devons nous accommoder au mieux de ce dont nous disposons. Après tout, un homme peut bien se réfugier dans un édifice inachevé. Je ne crois pas qu'une organisation internationale comme la nôtre, qui n'est pas une puissance colonisatrice, sera jamais en mesure de trouver des solutions à des guerres civiles ou même à la variante pernicieuse de guerre civile que nous voyons aujourd'hui en Bosnie. Mais s'il n'y a pas de garantie de succès, l'ONU peut être grandement aidée pour améliorer ses résultats. Avec plus d'expérience, plus de ressources pour mener une action préventive et déployer efficacement des efforts humanitaires coordonnés, elle pourrait agir avant que la situation ne soit plus contrôlable et que ne s'accroisse la demande pour l'application de sanctions et l'imposition de la paix.

J'espère que d'ici quelques semaines la Communauté européenne franchira une nouvelle étape dans les efforts qu'elle fait en commun pour définir une politique commune en matière de politique étrangère et de sécurité, après la ratification du Traité de Maastricht par les 12 Etats membres. Notre Président, Willy Claes, Ministre des affaires extérieures et Vice-Premier Ministre de la Belgique, vient d'illustrer ce point. Mais un de nos principaux objectifs en tant que partenaires européens doit être d'appuyer et de renforcer le rôle et le travail de l'ONU, car l'ONU ne veut pas dire "les autres", mais bien nous, nous tous. Nous devons assumer la responsabilité qui nous incombe en ce qui concerne l'ONU et ses échecs.

Si nous voulons que l'ONU améliore son travail, il nous incombe de donner au Secrétaire général le soutien en réflexions, en paroles, en actes et en ressources financières dont il a besoin. J'imagine qu'il existe peu de fonctions aussi solitaires et exigeantes que celle de Secrétaire général de l'ONU, et le Secrétaire général actuel a certainement le malheur d'occuper ses fonctions à une époque intéressante. Il a déjà imprimé une direction ferme et efficace et continue de le faire. Il a besoin de notre appui et il le mérite.

L'ONU est unique. Elle seule exprime la parole de la communauté internationale. Seule l'ONU est habilitée à traduire légalement cette parole en acte pour le maintien de la paix mondiale. Comme l'a dit le Président Clinton hier, nous devons examiner nos tâches de près et veiller à ce qu'elles soient adéquatement définies et que les ressources nécessaires pour les accomplir soient disponibles. Il peut arriver que nous devions reconnaître qu'un mandat ne peut pas être accordé parce qu'il ne peut pas être rempli.

Je vais maintenant aborder brièvement la question de la façon dont nous exécutons les opérations de maintien de la

paix, déployons la diplomatie préventive et gérons notre situation financière.

Concernant le maintien de la paix, les Casques bleus de l'ONU sont déployés sur presque tous les continents. Nous pouvons faire défiler les statistiques, mais, en fait, nous entendons trop peu parler des soldats eux-mêmes et des petits détachements. Ainsi, qui a entendu parler du seul observateur militaire dans une région éloignée du Cambodge qui non seulement s'est trouvé à jouer le rôle d'arbitre local dans des différends familiaux, mais à offrir un service médical local très apprécié à l'aide d'un manuel intitulé *When There is No Doctor*, qui a continué à recevoir des provisions envoyées par son épouse en Allemagne et à gérer l'hôpital de campagne à Phnom Penh pour la communauté khmère? Ou de l'observateur militaire de l'ONU qui a consacré son congé à Bangkok à collecter des fonds pour pouvoir offrir un filtre à eau à un village cambodgien éloigné? Bon, il se trouve que ce sont là des Britanniques, mais de tels serviteurs du monde proviennent de nombreux pays.

Au Royaume-Uni, nous tenons à contribuer au maintien de la paix. Nous avons envoyé plus de 3 300 hommes et femmes avec leur béret bleu dans le monde entier.

En juin dernier, le Secrétaire général a demandé aux Etats Membres d'identifier à son intention les aspects des opérations de maintien de la paix de l'ONU qui avaient besoin d'être renforcées et de lui faire part de nos suggestions sur les mesures positives que nous pourrions prendre. J'attends avec impatience son rapport, qui rassemblera toutes les réponses qu'il a reçues à ce sujet.

Des mesures utiles ont déjà été prises. Il existe maintenant un centre d'opérations fonctionnant 24 heures sur 24, qui accroît les capacités de ceux qui sont ici, à New York, pour superviser les opérations partout dans le monde. Le projet de planification pour la force de réserve a été entamé. Un nouveau Département des opérations de maintien de la paix est responsable de toutes les missions de l'ONU sur le terrain. Nous pouvons poursuivre ces améliorations.

Une bonne organisation suppose que les objectifs sont définis avec clarté et concision. Cela signifie que toute opération doit être dotée d'objectifs clairs et réalisables, liés à un processus politique qui offre un espoir raisonnable de solution et que toutes les parties s'engagent à respecter. Le mandat doit être précis et limité. Cela demande un appui adéquat de la part du Siège pour des missions de planification et de reconnaissance. Cela signifie que le

Conseil de sécurité doit résister à la tentation de participer à la direction détaillée des opérations. Cela signifie que le mandat ne doit pas créer des obligations impossibles à assumer pour le commandant des forces sur le terrain. Dès qu'une opération a fait l'objet d'un accord, les relations de commandement et de contrôle pourraient être définies plus clairement.

L'unité de commandement au plus haut niveau est essentielle. Lorsque l'ONU est chargée de l'exécution et de l'approbation d'une opération de maintien de la paix, tous les aspects de cette opération devraient être du ressort d'un seul département à New York. C'est pourquoi nous avons suggéré la constitution d'un personnel élargi chargé de la planification et des opérations. Il s'agit en fait d'un personnel général pour le maintien de la paix. Ensemble, ces hommes et ces femmes, civils et militaires, seraient en mesure de fournir le maillon principal de la chaîne de planification stratégique de l'ONU. Ils oeuvreraient surtout ici, à New York, mais aussi sur le terrain. Ils représenteraient le système nerveux de l'ONU, tâche pour laquelle le personnel actuel n'est ni structuré ni doté des ressources nécessaires.

Nous ne proposons pas de créer une nouvelle bureaucratie lourde. Au contraire, nous parlons d'un personnel essentiel : cadres ayant reçu une formation, conseillers de l'ONU pour les questions civiles et, de plus en plus, conseillers humanitaires et directeurs généraux. L'exemple du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), d'un représentant spécial pour tous les aspects humanitaires d'une opération et les questions liées aux réfugiés, est pertinent.

L'exécution des opérations de maintien de la paix doit aussi se faire avec souplesse. Plus une bureaucratie prend de l'ampleur, plus il lui est difficile de réagir rapidement. Les difficultés doctrinales et administratives issues du travail accompli avec d'autres organisations internationales peuvent être surmontées. Par exemple, l'ONU a déjà commencé à créer des liens utiles avec la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). De nombreuses opérations de rétablissement et de maintien de la paix peuvent être dirigées plus efficacement par des organisations régionales ou un pays en particulier au nom de l'ONU. Tout dépend de la nature des problèmes en jeu et de l'action proposée dont a convenu l'ONU. Je pense ici, par exemple, à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au Libéria, à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) au Rwanda et à la Communauté européenne et à l'OTAN dans l'ancienne Yougoslavie.

Les organisations régionales peuvent également être invitées à aider à la formation. Nous pourrions envisager

d'amener certains pays dotées de troupes bien entraînées et bien équipées à fournir la première vague d'une force de maintien de la paix, donnant ainsi aux autres pays le temps de former et d'équiper leurs troupes selon les normes requises. La promesse d'un déploiement rapide devrait naturellement aller de pair avec l'engagement de l'Organisation des Nations Unies de convenir d'une date limite ferme pour le déploiement, parce que les sorties sont aussi importantes que les entrées.

Nous ne devrions pas faire semblant de faire ce que nous ne pouvons pas faire. Si nous bluffons, nous pouvons tromper et décevoir les autres et parfois nous-mêmes. Ce faisant, nous atteignons rarement nos objectifs. Il est futile de prétendre que nous pouvons imposer la paix avec justice chaque fois que des troubles ou un différend éclatent hors de nos frontières nationales.

Mais ce que l'Organisation des Nations Unies peut faire, elle doit le faire bien. Le Cambodge, par exemple, est une réussite. Comme la Namibie. Nos forces de maintien de la paix ont été en mesure de contenir le conflit, sans toutefois l'arrêter, et de soulager les souffrances, sans toutefois y mettre fin, en Bosnie et en Somalie. Mais l'autorité de l'ONU pâtira si elle n'arrive pas à s'attaquer aux nouveaux défis avec réalisme et souplesse.

Aussi important que soit le maintien de la paix, le triomphe de la diplomatie préventive lui serait préférable. Je viens de lire le livre publié cette semaine par notre collègue australien, le Ministre des affaires étrangères de l'Australie, le Sénateur Gareth Evans. Son nouveau livre, "Coopérer pour la paix" fait clairement ressortir ce point et abonde d'idées utiles. Désamorcer les crises coûte beaucoup moins cher qu'une opération militaire. Pour le prix d'un bataillon, vous pouvez dépêcher quantité d'émissaires sur place. Mais, bien sûr, pour être utile, un émissaire doit avoir commencé à travailler avant que la violence n'ait pu s'installer.

Le Secrétaire général a été énergique en la matière. Il a envoyé des missions dans différentes régions de tension - au Tadjikistan et dans d'autres régions de l'ancienne Union soviétique, en Macédoine, en Afrique du Sud et ailleurs.

Mais ici comme dans d'autres secteurs du système des Nations Unies, les ressources sont limitées. Des missions nombreuses exigent du personnel international supplémentaire doté des compétences voulues. Je ne songe pas seulement à des personnes éminentes, à des ministres en retraite ou à des ambassadeurs qui pourraient diriger ces missions. Le Secrétaire général les trouvera lorsqu'il en aura besoin. Ce dont il a besoin de la part des Etats Membres est un personnel à un échelon moins élevé qui connaisse la région et qui ait avec des qualités de négociateur.

Nous avons discuté de ce problème notamment avec le Gouvernement français et, en tant qu'initiative franco-anglaise, nous sommes prêts à offrir au Secrétariat une liste de ce genre de personnes ayant déjà travaillé au service du gouvernement - parfois en dehors - que nous serions prêts à mettre à disposition pour des missions particulières. Nous serions également prêts à fournir un certain équipement en cas de participation du personnel fourni par le Royaume-Uni. Nous sommes prêts à répondre à l'invitation du Secrétaire général contenue dans l'"Agenda pour la paix" à fournir l'information cruciale pour accomplir la tâche de la diplomatie préventive. Les Gouvernements britannique et français se sont tous deux engagés à l'appuyer dans ce sens, et nous espérons que d'autres feront de même.

Tout ce travail se traduit par un fardeau financier. Bien sûr, nous devrions tous verser nos contributions intégralement et rapidement. C'est ce que nous faisons, de même que la plupart de nos partenaires européens, les pays nordiques et d'autres pays ayant une longue tradition de maintien de la paix comme l'Australie et le Canada. Mais d'autres, qui partagent le lourd fardeau de la responsabilité internationale, ne le font pas, encore que ce ne soit pas toujours ni entièrement de leur faute.

Le fait est que l'Organisation des Nations Unies sera toujours à court d'argent. Même si tout le monde règle ce qu'il doit intégralement et à temps, l'ONU devra toujours faire un choix et établir des priorités dans les limites des ressources disponibles. Cela signifie, et signifiera toujours, rejeter certaines causes valables, et réévaluer et parfois mettre un terme à des engagements en cours.

L'Organisation des Nations Unies doit procéder à un examen rigoureux de ses besoins et de ses dépenses. Il est évident qu'elle pourrait se permettre davantage d'opérations si elle gérait les opérations en cours de façon plus économique. Sans économies, sans probité financière, l'autorité de l'Organisation des Nations Unies s'affaiblira et disparaîtra. Nous accueillons donc favorablement les nouvelles nominations décidées récemment par le Secrétaire général au poste de Sous-Secrétaire général, nominations couvrant les affaires administratives et financières. Nous appuyons les propositions de création d'un système d'inspection musclé, qui aille de pair avec une autorité financière plus importante sur le terrain.

Je parle de ces trois domaines - maintien de la paix, diplomatie préventive et finances. Si nous arrivons à nous attaquer à ces trois domaines de façon constructive et vigoureuse, il n'y a aucune raison que même malgré les pressions actuelles, l'autorité de l'ONU n'augmente pas aussi remarquablement que le poids des espoirs placés actuellement dans l'Organisation. Les peuples continueront toujours de se tourner vers l'Organisation des Nations Unies,

même s'ils attendent toujours plus de nous que ce qui est concevable.

Il est question, dans ce contexte, de réforme, et en Grande-Bretagne nous nous félicitons du débat concernant la réforme du Conseil de sécurité. Nous contribuons positivement au débat sur l'élargissement du Conseil. Le débat sera complexe étant donné les nombreux courants d'idées divergents.

Je ne doute pas que si un consensus se dégagait sur l'élargissement du Conseil de sécurité, certains pays, en raison de leurs intérêts mondiaux, de leur contribution à la sécurité internationale, de leur contribution aux opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies, pourraient assumer toute la gamme de responsabilités de membre permanent, et on peut certainement compter qu'ils le feraient.

Si je me suis concentré uniquement sur l'Organisation, c'est pour la raison que j'ai donnée. Peu de tâches sont plus importantes que celle consistant à améliorer le fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies si nous voulons bâtir un monde plus stable. Les événements que nous avons vécus ces dernières années ont été spectaculaires et enthousiasmants; ils ont changé le panorama politique et stratégique, mais ils ne nous ont pas déchargés de notre responsabilité : travailler de façon constructive pour une meilleure Organisation des Nations Unies. Cet ordre international meilleur ne se créera pas simplement parce que nous faisons quelques discours ou adoptons quelques résolutions. Il se construira fermement, pierre par pierre, en tirant les justes leçons du passé, en développant constamment nos institutions internationales et nos relations internationales.

Il est juste de dire que, au cours des quatre années qui viennent de s'écouler, avec des hauts et des bas, nous avons parcouru un long chemin; et je crois que, ensemble, nous avons la volonté et la sagesse de continuer dans cette voie.

M. Peres (Israël) (*interprétation de l'anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection unanime à la présidence de la quarante-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Nous sommes fermement convaincus que le moment est venu pour nous tous - communautés, nations, peuples, familles - de déposer une dernière gerbe collective sur les tombes des combattants et sur les monuments élevés à la mémoire de nos chers disparus. C'est ainsi qu'il convient d'honorer leur souvenir et de répondre aux besoins de la future génération. Nous devons établir les bases d'un Moyen-Orient nouveau.

L'accord de paix conclu entre nous et les Palestiniens n'est pas seulement un accord signé par des dirigeants politiques. C'est un engagement permanent et profond envers la prochaine génération d'Arabes et d'Israéliens, de chrétiens, de musulmans et de juifs, et de personnes appartenant aux autres confessions.

Nous savons qu'il ne suffit pas de déclarer la fin de la guerre. Nous devons essayer d'extirper les racines de toutes les hostilités. Si nous nous contentons de réprimer la violence tout en ignorant la misère, nous risquons de découvrir que nous aurons échangé une menace contre un autre danger.

Si les différends territoriaux ont pu être à l'origine de guerres entre les nations, la pauvreté peut encore une fois semer la graine de la violence entre les peuples. En signant les documents devant la pelouse de la Maison Blanche, je pouvais presque sentir la brise d'un nouveau printemps, et mon imagination s'est envolée vers les cieux de notre terre, qui se sont peut-être éclaircis aux yeux de tous, de ceux qui sont d'accord comme de ceux qui ne le sont pas. Sur cette pelouse, on pouvait presque entendre le lourd bruit des bottes quittant la scène après 100 ans d'hostilité, et on aurait pu entendre un pas nouveau entrant doucement sur la pointe des pieds dans un monde attendant la paix.

Mais nous ne pouvions ignorer la réalité. Je sais que la solution de la question palestinienne sera peut-être la clef d'un nouveau commencement, mais elle ne saurait apporter une réponse aux nombreux besoins qui nous attendent à notre retour.

Les 10 dernières années ont vu de grands changements, dont la fin de l'affrontement Est-Ouest et l'ouverture de la voie à la disparition progressive de la polarisation Nord-Sud. Le grand continent de l'Asie et le pittoresque continent de l'Amérique du Sud ont mis en oeuvre la dynamique d'un développement économique propre. L'événement spectaculaire survenu en Afrique du Sud est une déclaration allant dans le même sens. De sorte que, contrairement à toutes les hypothèses, il a été démontré que ni la géographie ni la race ne doivent constituer ni une entrave ni un avantage face à une promesse économique.

Nous avons assisté à la fin de certaines guerres pour découvrir immédiatement après que les guerriers n'avaient pas atteint leur terre promise. Certains peuples colonisés ont recouvré leur indépendance sans pouvoir goûter en goûtant les fruits. Les dangers peuvent avoir disparu, mais les espoirs se sont évaporés. Nous avons appris que la fin d'une guerre devait être le commencement d'une nouvelle genèse, mettant fin à l'hostilité et aux préjugés psychologiques.

Aucune nation, riche ou pauvre, ne peut à présent obtenir sa sécurité si la région où elle se trouve ne devient pas elle-même sûre. La portée de la sécurité régionale doit aller au-delà du rayon d'action des missiles balistiques, qui peuvent nous atteindre les uns aussi bien que les autres.

Alors que nous nous efforçons de réaliser une paix d'ensemble, aucune blessure ne doit rester ouverte.

Sur le plan géographique, nous vivons côte à côte avec le Royaume de Jordanie, et cette évidence géographique doit devenir claire politiquement. Nous nous sommes déjà mis d'accord avec le Royaume hachémite sur de nombreuses questions complexes et il ne fait aucun doute que nous pouvons achever ce travail, que nous pouvons offrir à la population de part et d'autre du fleuve une paix complète, que la mer Morte peut devenir la source d'une vie nouvelle et que les eaux ancestrales du Jourdan peuvent devenir une source de prospérité coulant de part et d'autre.

Nous espérons - en fait, nous y sommes décidés - faire la paix avec la Syrie, et cependant nous demandons aux dirigeants syriens, s'ils ont choisi la paix, pourquoi ils refusent de nous rencontrer ouvertement. Si la Syrie convoite les fruits de la paix égyptienne, elle doit suivre le processus qui y a mené. Nous devons tous les deux aller de l'avant et comprendre que la menace de la guerre n'est rien d'autre que l'illusion que l'on peut revenir à un passé insoutenable.

Nous ne renoncerons pas à nos négociations avec nos voisins libanais. Nous n'avons aucune revendication territoriale ni aucune prétention politique concernant le Liban. Nous prions, de même que de nombreux Libanais, pour que leur pays ne soit plus une base pour les auteurs de trouble. Il appartient au Liban de choisir entre le Hezbollah, qui opère depuis son territoire et tout en prenant ses ordres d'un autre gouvernement, ou la volonté d'avoir une seule armée et une seule politique, et d'offrir une véritable possibilité de tranquillité à son peuple et de sécurité à ses voisins. Le Liban n'a pas besoin d'autorisation pour recouvrer son indépendance, et il ne devrait pas différer son retour à sa politique traditionnelle d'équilibre.

Je ne suis pas certain qu'il existe un nouvel ordre mondial, mais nous sentons tous qu'il y a un nouveau monde qui attend un ordre. Nous sommes encouragés par la nouvelle tentative faite par l'Organisation des Nations Unies et par son Secrétaire général en vue de répondre aux exigences sociales et économiques de notre époque. L'ONU a été créée en tant que réponse politique, mais elle doit à présent faire face à des questions sociales et économiques.

Le Moyen-Orient, qui a été une question importante à l'ordre du jour dans l'histoire de l'ONU, doit devenir

prospère, et pas seulement pacifique. Pour construire un Moyen-Orient moderne, il faut de la sagesse tout autant que des appuis financiers.

Nous devons nous débarrasser des folies dispendieuses du passé et adopter les principes de l'économie moderne. Qui paiera, et qui devrait payer le coût d'armées démesurées? Qui paiera, et qui devrait payer le coût d'une course aux armements qui a atteint le montant annuel de 50 milliards de dollars? Qui paiera, et qui devrait payer les conséquences de l'inefficacité des systèmes anciens? Qui compensera et qui devrait compenser le prix d'une censure dépassée du courrier, et des contrôles exercés sur le commerce et sur les voyages? Et qui se pliera aux volontés de l'Etat quand la suspicion entrave l'esprit d'entreprise du peuple?

Nous pouvons, et nous devons, nous tourner vers les promesses du développement scientifique, de l'économie de marché et de l'éducation générale. Nous devons fonder notre industrie, notre agriculture et nos services sur les techniques les plus modernes. Nous devons investir dans nos écoles. Israël, pays d'immigration, a le bonheur de posséder de nombreux scientifiques et ingénieurs. Nous serons heureux d'offrir cette richesse humaine comme contribution.

Je sais que la suspicion existe et que l'évocation d'un marché commun au Moyen-Orient ou l'annonce d'une participation israélienne peuvent être perçues comme une tentative visant à obtenir des privilèges ou à asseoir une domination. Puis-je dire sincèrement et bien haut que nous n'avons pas renoncé au contrôle territorial pour chercher à exercer une supériorité économique. L'ère de la domination, politique ou économique, est révolue. Celle de la coopération a commencé.

En tant que juif, laissez-moi dire que l'opposition inflexible à toute forme d'occupation, de domination et de discrimination a fait la vertu et l'essence de notre histoire depuis l'époque d'Abraham et des commandements de Moïse. Pour nous, Israël n'est pas qu'une patrie territoriale, mais aussi un engagement moral permanent. D'autres questions se posent en ce qui concerne la création d'un marché commun au Moyen-Orient, telles que les moyens d'y parvenir alors que les régimes politiques sont si variés et les économies si différentes. Ces différences de régimes et d'économies ne devraient pas nous empêcher de faire ensemble ce qui peut être fait ensemble : lutter pour faire reculer le désert et rendre fertiles des terres arides.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a déclaré que le Moyen-Orient doit doubler sa production agricole dans les 25 années à venir. La population de la région, en tout cas, doublera dans le

même temps. Des déserts nombreux et vastes morcellent des terres dotées de ressources en eau peu abondantes. Cependant, on sait que durant une période similaire - entre 1950 et 1975 - Israël a été en mesure de multiplier par 12 sa production agricole, fait sans précédent dans l'histoire.

Au cours de la dernière décennie, la part de la recherche, de la planification, de la formation et de l'organisation a représenté 95 % de la croissance de notre agriculture. La haute technologie permet aux nations d'accéder à une réelle indépendance et de connaître une véritable liberté, aussi bien politique qu'économique. Le manque d'eau chez nous n'est pas nouveau. Jacob et Esaü buvaient l'eau des mêmes puits, même quand leurs chemins se sont séparés. Mais à cette époque, à la différence d'aujourd'hui, on ne savait pas dessaler l'eau de mer; on ne savait pas informatiser l'irrigation, ni profiter du potentiel de la biotechnologie.

Une occasion totalement différente s'offre une fois encore à nous. La transformation des terres en zones de verdure peut s'accompagner de la création de nombreux emplois pour tous dans la région. L'occasion la plus prometteuse peut être le développement du tourisme. Aucun autre secteur de l'industrie moderne ne garantira mieux que le tourisme un essor immédiat du Moyen-Orient. Notre région est bénie par la nature et l'histoire, une histoire toujours très vivante. L'éternité de Jérusalem, la magnificence des pyramides, les symboles de Louqsor, les jardins suspendus de Babylone, les colonnes de la Sagesse à Baalbek, les palais rouges de Pétra, le charme inimitable de Marrakech, les vents qui soufflent encore sur Carthage, sans oublier les plages de Gaza ni la senteur des fruits parfumés de Jéricho. Nous devons ouvrir des voies d'accès à ces merveilles et veiller à ce qu'elles restent sûres et hospitalières. Le tourisme dépend de la tranquillité; le tourisme est le garant de la tranquillité. Il fait de l'amitié un intérêt partagé.

Troisièmement, nous devons bâtir une infrastructure avec des moyens modernes, afin d'éviter les écueils du passé. Des transports modernes et des communications révolutionnaires traversant les airs, couvrant les terres et reliant les mers transformeront les proximités géographiques en bénéfices économiques. Nous ne devons pas demander aux contribuables d'autres pays de financer nos propres extravagances. Il nous appartient d'y remédier nous-mêmes. Nous n'avons pas le droit moral de demander que l'on finance des guerres inutiles ou de systèmes peu rentables.

Si le bruit des marteaux remplace le tonnerre du canon, de nombreuses nations seront plus que disposées à nous prêter main forte. Elles investiront dans un avenir meilleur. Elles nous aideront à remplacer une confrontation injustifiée

par une concurrence économique dont l'absence se fait durement sentir.

Les marchés peuvent servir les besoins des peuples autant que les drapeaux qui personnifient leurs destinées. Le moment est venu d'édifier un Moyen-Orient pour les populations et non seulement pour leurs gouvernants.

Il n'a pas été facile d'ouvrir les portes verrouillées de la paix. Pour l'amour de Dieu, ne les laissez pas se refermer à nouveau. Faisons en sorte que la paix soit complète et englobe tous les enjeux, tous les pays, toutes les générations. Nous proposons que toutes les parties négocient sur un pied d'égalité. Nous offrons un terrain commun de respect et de compromis mutuels. Treize ans se sont écoulés depuis que nous avons fait la paix avec l'Égypte. Nous savons gré à l'Égypte et à son Président d'avoir favorisé l'entente, tant de façon ouverte que dissimulée. Dans un monde où subsistent tant de problèmes insolubles, les Palestiniens et les Israéliens ont démontré qu'en fait, il n'existe pas de problème insoluble, et que seuls les peuples ont tendance à croire que bien des problèmes le sont.

Nous sommes venus à bout de l'une des questions les plus épineuses de ces 100 dernières années. Nous sommes reconnaissants aux États-Unis de leur soutien et du rôle dirigeant qu'ils ont joué. Nous savons gré au Président Clinton et au Secrétaire Christopher de leur rôle crucial. Nous sommes sensibles au rôle de l'Égypte et aux encouragements de la Norvège, à l'engagement de l'Europe et à sa sincère participation, au soutien et à la bénédiction de l'Asie. Peut-être avons-nous maintenant le droit de dire à d'autres peuples qui vivent des conflits : "N'abandonnez pas. Ne cédez pas aux vieilles obsessions, et à chaque nouvelle déconvenue ne vous laissez pas tromper par les apparences." Ce que nous avons fait, d'autres peuvent le faire aussi.

Nous sommes résolus à faire de l'accord conclu avec les Palestiniens un succès permanent. Israël considérera la réussite économique des Palestiniens comme si c'était la sienne et je crois que la sécurité que l'on vient d'instaurer servira les aspirations des Israéliens et les nécessités des Palestiniens.

Gaza, après 7 000 ans de souffrance peut se libérer du besoin. Jéricho, privée de ses murs démantelés, peut voir reflourir ses jardins.

Alors que le XXe siècle s'achève, nous avons appris des États-Unis et de la Russie qu'il n'y a pas de réponses militaires aux nouveaux dangers militaires, mais seulement des solutions politiques. Des économies prospères ne sont plus le monopole des riches et des puissants. Elles représentent une invitation ouverte à toute nation prête à

choisir et à associer la science et l'ouverture d'esprit. Nous constatons à la fin de ce siècle que la politique peut faire davantage en ayant recours à la bonne volonté plutôt qu'au pouvoir, et que la jeune génération qui regarde la télévision compare son sort aux bonnes ou aux mauvaises fortunes des autres. Ces jeunes voient la liberté, ils voient la paix, ils voient la prospérité sur le vif. Ils savent qu'ils peuvent obtenir plus s'ils travaillent plus.

Si nous voulons incarner leurs espoirs, nous devons associer des politiques raisonnables et une sécurité régionale à des économies de marché. Historiquement nous sommes nés égaux, et nous pouvons en égaux donner naissance à une ère nouvelle.

"Voici, les jours viennent, harangue du Seigneur, le laboureur avancera vers le moissonneur, le fendeur de raisins vers le lanceur de la semence. Les montagnes dégoûleront de jus, toutes les collines se liquéfieront."
(*La Sainte Bible, Amos 9:13*)

Ainsi parle le prophète.

La séance est levée à 13 h 15.
